

Bibliothèque de l'Université
de Liège. — Périodiques

15. DÉC. 1924

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 12 décembre 1924

Sommaire :

Saint Thomas et la pensée moderne
L'offensive Germano-Asiatique

Chanoine L. Noël

contre la culture occidentale

Henri Massis

La V^{me} session de l'Union internationale
d'études sociales

Maurice Defourny

Autres réflexions sur l'Action catholique

Louis Picard et Giovanni Hoyoïs

Un défenseur qui attaque :

M. Henri Brémond

Léopold Levaux

Les idées et les faits : Chronique des idées : La Semaine des Écrivains catholiques,
J. Schyrgens. — Asie-Mineure. — Mexique. — Irlande.

La Semaine

❖ *Élections générales en Allemagne. Les partis modérés en sortent fortifiés. Mais il semble qu'un scrutin qui a marqué un léger glissement à gauche aboutira pourtant à la formation d'un cabinet de droite : paradoxes du parlementarisme. Nous souhaitons à nos ennemis d'hier un gouvernement qui veut le relèvement et la grandeur de son pays, mais en fonction de la paix générale et de l'intérêt européen.*

Hélas ! ce ne sont pas les événements politiques qui se déroulent Outre-Rhin qui augmenteront l'espoir de ceux qui rêvent d'une Allemagne sincèrement désireuse de paix et de concorde...

❖ *En Angleterre, reprise de la politique impérialiste. Rule, Britannia, rule the waves !...*

Observez soigneusement les statistiques du chômage en Angleterre : elles battent le pouls de l'empire britannique.

❖ *Et en France, Herriot dénonce les menées cléricales !*

Comment les Français ne vomissent-ils pas un gouvernement qui durant la menace bolchéviste, au lieu de s'attaquer résolument aux fauteurs de désordre et aux précheurs d'anarchie, s'en prend aux meilleurs citoyens : les catholiques.

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim.

(Tél. : 220,50 ; Compte chèque-postal : 48.916)

CHOCOLAT

D
U
C

CHOCOLAT



DU C ANVERS

LA

GRANDE

MARQUE

BELGE

BANQUE
L. SIMONON & C^{IE}

Soc. en commandite simple — Cap. Fr. 6.000 000

24, Rue d'Arenberg, BRUXELLES

Téléphone : 23261 — 19300 à 03
Compte-chèques-postaux 10332
Compte à la Banque Nationale

Toutes opérations de BANQUE et de CHANGE
aux meilleures conditions

Comptes de chèques - COMPTES DE QUINZAINE
Comptes à 6 mois et un an

Exécution d'ORDRES DE BOURSE sur toutes places
Gestion de PORTEFEUILLES
RENSEIGNEMENTS financiers

GARDE de titres — Location de COFFRES-FORTS
SOUSCRIPTIONS aux emprunts et émissions
Encaissement de COUPONS

Emission de CHÈQUES payables sur toutes places étrangères

PRÊTS SUR TITRES

QUI
S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

Franç. Vanderlinden

17, rue des Cultes, 17

BRUXELLES

G. VERAART

DÉCORATION
PEINTURE — DÉCOR — AMEUBLEMENT

25, PLACE VAN MEYEL ETTERBEEK
BRUXELLES

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE DÉCORATION INTÉRIEURE

Saint Thomas et la Pensée moderne ⁽¹⁾

Voici que nous touchons au terme de ces fêtes jubilaires qui, depuis plus d'un an, rassemblent autour du souvenir six fois centenaire de la canonisation de Thomas d'Aquin, l'hommage des esprits les plus divers.

Étonnant concert, et qui témoigne en même temps, pour notre joie, de l'exceptionnelle et permanente maîtrise du Docteur angélique, et d'un progrès tout nouveau du monde des philosophes vers une plus large fraternité.

Le 5 mai dernier, à Naples, dans le vieux cloître de San Domenico Maggiore, où Thomas, aux jours de sa jeunesse, avait reçu l'habit blanc des Prêcheurs, où il était revenu, chargé de gloire, après les années de Cologne et de Paris, donner à l'Université de son pays natal les derniers feux de son génie, — dans ce même vieux couvent on voyait se presser la cohue bigarrée de toutes les races et de toutes les opinions qui constitue un Congrès international de philosophie. Agnostiques et croyants, idéalistes allemands ou pragmatistes anglo-saxons, disciples de Kant, de Bergson ou des derniers sages de l'Inde, tous se réunissaient pour rendre un tribut solennel de reconnaissance et d'admiration à ce moine du XIII^e siècle, dont ils sont très loin, sans doute, de partager les doctrines, mais qu'ils s'accordent aujourd'hui à proclamer l'un des plus grands penseurs de l'histoire du monde.

A quelques semaines de là, à Manchester, la brumeuse capitale du libéralisme économique, des membres éminents de l'Église anglicane se rencontraient avec des représentants de l'Église catholique, pour étudier et célébrer le théologien le mieux auto-isé du christianisme.

Et si je pouvais, sans vous lasser, faire ici le relevé de toutes les séances, semaines, conférences, publications jubilaires qui marqueraient l'année 1924, vous verriez défiler dans cette énumération la plupart des foyers scientifiques et des grandes universités du nouveau monde et de l'ancien.

De tant de choses qui furent dites ou écrites par tant de voix diverses, une conclusion se dégage que nous devons recueillir. Il y a un demi-siècle, à l'heure où le néo-thomisme naissait sur la parole créatrice de Léon XIII, le monde intellectuel enveloppait la scolastique et le moyen âge dans son mépris transcendant. Il y a vingt-cinq ans, on commençait à reconnaître la force croissante de la renaissance scolastique, mais elle apparaissait en opposition violente avec le monde moderne. *Thomas von Aquino und Kant, ein Kampf zweier Welten* (Thomas d'Aquin et Kant, la lutte de deux mondes), tel était le titre d'une brochure retentissante où Rudolf Eucken dénonçait la menace constituée, à ses yeux, par les progrès du thomisme. Et voici que saint Thomas apparaît aujourd'hui, au-dessus des divergences des esprits comme un signe d'union.

Au Congrès de Naples, la solennelle commémoration dont je parlais à l'instant ne fut pas isolée ; saint Thomas fut à l'ordre du jour de plusieurs séances. Au discours que le P. Gemelli, le recteur de la jeune université catholique de Milan, prononça à San Domenico Maggiore, un autre discours devait faire pendant, celui où M. Arthur Liebert, président de la Kantgesellschaft, célébrerait le deuxième centenaire du philosophe de Königsberg, né, comme vous savez, en 1724. Or, M. Liebert ne put se soustraire à la hantise de la grande figure qui dominait l'assemblée. Son hommage à Kant tourna au parallèle entre Kant et saint Thomas ; et ce ne fut plus pour marquer

entre eux le contraste aigu que signalait autrefois Rudolf Eucken, ce fut au contraire pour reconnaître qu'un dogmatisme aussi éclairé que celui du maître scolastique fournit à la philosophie critique un complément dont elle ne peut se passer. Par une coïncidence remarquable, le P. Gemelli s'était attaqué à montrer comment le point de vue subjectif, qui est celui de la pensée moderne, peut fournir à l'objectivisme des anciens une entrée et une justification. Les deux orateurs semblaient marcher l'un vers l'autre et lancer, par-dessus l'abîme d'hier, une passerelle où l'on pourrait demain se rencontrer.

Ce n'est pas tout. A une autre séance d'apparat, M. Étienne Gilson parlait de l'humanisme de saint Thomas. A son tour, il témoignait du changement considérable qui s'est accompli, en un demi-siècle, dans l'opinion des historiens modernes de la philosophie. Alors que son prédécesseur en Sorbonne, M. Picavet, d'anti-léthale mémoire, considérait que les scolastiques, imbus de théologie et de ce qu'il appelait « mystique », n'étaient point des philosophes, M. Gilson fait résolument de saint Thomas le père de la philosophie moderne. C'est à lui, et non plus à Descartes, que commence la tradition dont nous sommes tous, dans notre civilisation d'Occident, les fils spirituels.

Ainsi va se réalisant le vœu de l'Énchiridion *Aeterni Patris*.

Rapprocher l'un de l'autre l'esprit moderne et l'Église catholique, tel semble bien avoir été le programme d'ensemble du Pape au coup d'œil audacieux et large, dont le glorieux pontificat prépara le siècle où nous sommes. Dans ce programme, la restauration du thomisme occupait une place centrale. Elle devait, dans la pensée de Léon XIII, ouvrir la voie par où l'intelligence des siècles de foi accédait paisiblement aux splendeurs du dogme révélé. Et du même coup elle rendrait au monde un immense service : si nos sociétés modernes sont divisées contre elles-mêmes, si des factions anarchiques troublent, à tout instant, la féconde continuité de leurs efforts et l'harmonie des rouages sociaux, ce ne sont là que les suites d'un mal plus profond, qui est l'anarchie des idées. Pour mettre de l'ordre dans une vie humaine, il faut lui donner un but et une règle. On ne le fera que par une doctrine stable et précise, investissant l'esprit de sa certitude jusqu'à devenir une norme d'action. Pour faire converger de nombreuses vies dans un effort commun, il faut les unir dans une même doctrine. Et tant mieux si cette unité morale peut se faire sur la base de l'unité religieuse et de la foi chrétienne. Mais n'y a-t-il pas au moins un minimum de vérité humaine, sur lequel les esprits honnêtes s'entendraient aisément pour réaliser la première ébauche d'un ordre social ? Léon XIII le pensait. Il pensait que l'Église, dans la tradition thomiste, possédait cette vérité. Il voulait qu'elle l'offrît au monde moderne. Notre siècle y devait trouver d'abord, avec la santé de l'intelligence, la clef de l'ordre social ; il y trouverait ensuite le chemin de la vérité totale et du surnaturel.

Sauver le monde par la scolastique ! Cela pouvait, il y a cinquante ans, paraître à beaucoup d'esprits une gageure paradoxale. Mais du moment que le thomisme est à l'origine de l'évolution intellectuelle dont sortent toutes nos philosophies, qu'y aurait-il d'étonnant à les voir résoudre leurs divergences en remontant vers cette source commune ?

Ce n'est pas à dire que six siècles de réflexion n'aient rien appris à l'humanité. N'auraient-ils fait que montrer, par une expérience négative, la valeur unique du thomisme, le bénéfice serait immense. Mais il y a mieux, et cette longue histoire nous permet de comprendre bien plus clairement le sens et le lien organique des thèses tradition-

(1) Conférence faite à Liège, en la grande Aula de l'Université, pour célébrer le VI^e centenaire de la canonisation de saint Thomas.

nelles. Elle nous permet de découvrir, à la racine même de ces thèses, certaines vérités profondes qu'elles impliquent et qui ne furent pas exprimées. Un auteur ne dit pas, il ne peut pas dire tout ce qu'il pense. Il y a, pour lui, des choses qui vont de soi et qu'il n'éprouve aucun besoin de formuler. Se les dit-il à lui-même ? Ce n'est point sûr. Il faudrait pour cela que se posassent à son esprit certaines questions; elles feraient s'écrouler en pleine lumière les convictions profondes qui soutiennent l'édifice de sa pensée; mais ces questions ne sont point posées et les bases de la construction restent dans l'ombre. Viennent un lecteur trop servile et qui s'enferme dans la lettre et les mots du maître, ces substructures lui échapperont; il répétera fidèlement toutes les formules qu'une tradition pieuse lui transmet; il en pourra, sans même le savoir, perdre la signification essentielle. Privées de leur raison profonde et de leur lien secret, les formules apparaîtront vaines, incomplètes, peut-être contradictoires. Quelque autre disciple, au zèle moins discret, animé de cette fureur simplificatrice qu'engendre la pédagogie, tentera de les éclaircir ou de les concilier. La doctrine serait perdue sans retour si des esprits inquiets et un peu indociles ne venaient, de leur côté, la soumettre à l'épreuve de leurs critiques. Ils poseraient enfin ces questions, auxquelles d'abord on n'avait point songé. Et, du coup, la doctrine déformée manifesterait son insuffisance; mais en même temps, à ceux qui sauront l'interroger, la tradition primitive livrerait son secret profond.

Ainsi en fut-il du thomisme. En poussant la réflexion critique jusqu'à ses dernières limites, la philosophie moderne nous force à retrouver, derrière les brocards classiques, la pensée implicite et profonde que les soutient.

Permettez-moi d'illustrer ceci d'un exemple.

Point de question plus grave que celle qui a tourmenté le XIX^e siècle, sous le nom de problème de la connaissance. Elle est au centre de la philosophie moderne, la réponse qu'on y donne classe les systèmes et gouverne leur filiation. La première chose que les hommes de ce temps devaient demander au thomisme, c'était de leur dire, à son tour, ce qu'il en pensait. Pouvait-il être de quelque secours à l'intelligence contemporaine, il donnerait sa mesure dans cette épreuve.

L'épreuve fut belle et instructive. Nous commençons d'apercevoir que le thomisme nous fournit mieux qu'une solution, il nous explique d'où vient le problème, et pourquoi on le posa, et pourquoi on ne réussit point à le résoudre. Il ouvre et il clôt une discussion de trois ou quatre siècles et il la domine de toute la hauteur de sa vérité suréminente.

Quand je connais, est-ce que je connais des choses hors de moi ? Ces choses sont-elles vraiment, en elles-mêmes, comme je les connais ? Sans doute, disait saint Thomas, mais il n'avait pas beaucoup pris la peine de le dire, et peut-être ne croyait-il pas que cela pût faire difficulté.

Or, il n'y a pas bien longtemps, à admettre le réalisme, on passait chez les philosophes pour venir tout droit de Béotie. Qui peut savoir ce que sont les choses ? Comment croire que notre pensée les atteint ? L'esprit est enfermé en lui-même, il ne peut atteindre que soi, un au-delà de la pensée est impensable. Tel était hier encore le dogme devant lequel devait s'incliner tout penseur quelque peu à la mode.

De quoi, d'ailleurs, le monde en soi serait-il fait ? Nul n'est plus autorisé à croire aux apparences que sont pour nous les couleurs et les sons. La physique élémentaire ne nous apprend-elle pas à deviner, derrière ces voiles charmants et menteurs, la sévère monotonie des formes du mouvement ?

Il est bien vrai que la physique plus approfondie ne croit pas davantage à la réalité des figures qui illustrent agréablement la physique élémentaire; les formules d'Einstein ne veulent être qu'un résumé algébrique des mesures enregistrées par nos appareils, elles n'ont au une prétention ontologique. Mais précisément, à l'aube de la philosophie moderne, lorsque la physique naissait aux yeux émerveillés de Galilée et de Descartes, elle semblait révéler la structure et l'étoffe même des choses.

Pendant trois siècles, elle devait poursuivre sa tâche, substituant au tableau coloré, riche mais confus de l'expérience, une image du monde toute claire et toute logique, maniable et chiffrable par le calcul, et faite uniquement de concepts rationnels. Comment l'esprit des philosophes aurait-il pu ne pas s'éprendre de cette science qui marchait avec tant de sûreté à l'explication progressive de l'univers ?

Il s'en éprenait, et du même coup il se croyait le devoir de renoncer à tout ce que nos yeux, notre oreille et même notre toucher nous apprennent du monde extérieur. Nos sens nous trompent. Les réalités

du dehors ne correspondent pas aux images qu'ils nous montrent, mais les idées claires et distinctes que la raison conçoit sont le calque fidèle des choses.

On se rend compte aussitôt que cette doctrine est tout inspirée par la réussite de la science naissante. Prenons-y garde cependant. N'était-il pas bien étrange et bien dur au sens commun de répudier ces données palpables et sensibles, parmi lesquelles se meut notre action ? Et peut-on oublier que les notions de la science viennent elles-mêmes de cette source première ? Il eût été bien difficile à la philosophie moderne d'aboutir d'emblée à des thèses aussi radicales, si la voie ne lui eût été frayée par la scolastique décadente. Mais, deux siècles après saint Thomas, des héritiers maladroits de la philosophie traditionnelle enseignaient couramment la séparation de l'objet connu et des choses. Sans doute, ils croyaient à leur correspondance, mais du sujet qui connaît aux réalités du dehors il n'y avait pas, pour eux, de rapport direct. Ce que je connais, c'est une image, une copie, un signe des choses. Copie exacte, sans doute; signe légitime et naturel, tant qu'on voudra. Mais quels sont ses titres de créance ? Du moment que pareille question se pose, une réponse négative est possible. Voici la copie d'un tableau de maître, on vous cache jalousement l'original, il vous sera permis de douter de l'exactitude de la copie. En refusant de croire aux témoignages de nos sens, Descartes marchait logiquement dans le sentier dont ses prédécesseurs avaient ouvert l'entrée.

Or le sentier est dangereux, il est glissant; on ne s'y arrête pas à son gré, il faut le descendre et d'un pas qui va s'accélération jusqu'à la chute et au précipice.

L'histoire du problème de la connaissance va se dérouler avec une logique féroce. Tandis que les uns nient la valeur réelle des données sensibles, d'autres vont nier la valeur réelle des concepts de la raison. Entre eux comment prononcer, et de quel droit ? D'un tableau à jamais perdu on vous offre deux copies, et elles sont dissemblables. Comment pourriez-vous découvrir laquelle des deux reproduit l'œuvre du maître ? Et une question ultérieure surgit, fatale et inéluctable : pourquoi ne seraient-elles pas fausses toutes deux ?

Obsédante et insoluble angoisse. L'idéalisme a tenté de s'y soustraire. C'est une philosophie de résignation, — la conférence de Londres dans le problème de la connaissance. — Puisque la vérité des choses nous fuit, essayons de nous arranger une vérité qui se passe des choses. Nous ne pouvons pas sortir de la pensée; d'objet en objet la réflexion tourne sur elle-même comme un écureuil dans sa cage à la recherche d'une issue qui lui sera toujours refusée. Une réalité hors de nous existe peut-être, je n'en saurai jamais rien, elle est pour moi comme si elle n'était pas. N'en disons donc plus rien, oublions-la, imposons silence à nos regrets pour jouir avec sérénité des objets que nous tenons. Nous les analyserons, nous les classerons, la tâche est assez belle pour occuper l'esprit et le tenir de rêver à d'impossibles horizons.

Le malheur est que l'intelligible et le sensible restent toujours face à face. Nous avons renoncé à savoir ce qu'était le tableau perdu, les deux copies nous restent et entre elles il faut choisir. Où sera la vérité ? Mes sensations passent, mes opinions changent, où trouver un point fixe dans ce mouvement éternel ? L'écureuil a renoncé à sortir de sa cage, il faut bien qu'il s'accroche aux barreaux et la cage tourne sans cesse; ne peut-il arrêter sa ronde lassante et trouver enfin le repos ? Ici viennent s'offrir les grands systèmes allemands : ils font appel à l'absolu d'une Pensée ou d'un Moi transendant, caché au sein des pensées transitoires et faisant en elles la vérité.

Mais je ne suis pas cette pensée souveraine, créatrice, définitive et inconditionnée. Je suis une pauvre pensée discursive et fatote et qui n'entreint que le vide dès qu'elle tâche de se passer des sensations. C'est se moquer que de prêter les splendeurs divines de la conscience absolue à qui demande le salut de sa conscience personnelle.

Il reste une ressource, le pragmatisme en donnait à la veille de la grande guerre une formule bien accentuée. Elle est de recourir à l'arbitraire du vouloir et de décréter délibérément de petites vérités provisoires et capricieuses, au gré des besoins pratiques et des exigences variables de nos sentiments et de nos désirs. Sans doute fallait-il que cette dernière solution fût proposée, afin que la réaction de tous les bons esprits démontrât clairement combien elle révolte la nature et que l'intelligence ne peut abdiquer, dans la vie spirituelle, son rôle directeur.

Force est donc bien de remonter vers les sources historiques d'où sont parties tant d'erreurs. Il n'était pas sans conséquence, nous le

comprenons enfin, de mettre, entre l'esprit et les choses, l'intermédiaire d'un terme objectif. Peut-être ceux qui ajoutèrent ce rouage à l'analyse traditionnelle de la connaissance n'eurent-ils pas conscience d'innover. Il put leur sembler qu'ils ne faisaient que mettre un peu de symétrie et de simplicité dans une doctrine confuse et peu détaillée. Ils ne dérangeaient pas grand-chose aux formules ; ils n'allaient pas clairement à l'encontre d'une thèse classique de leurs maîtres ; en vérité et sans le savoir, ils ouvraient une brèche ruineuse dans les fondements inexprimés sur lesquels toute la doctrine repose.

Saint Thomas n'a jamais songé à cet intermédiaire. Si l'heure nous permettait un travail d'exégèse sur les textes qui nous gardent sa clarté pensée, nous verrions qu'ils impliquent à chaque instant l'immediation objective des choses en face du sujet connaissant.

Par les sens et par l'esprit, à la fois, je saisis des objets. Ne les prenons pas pour un décalque des choses. N'allons pas imaginer un autre réel par delà cette donnée solide et dominante qui s'impose à mon attention ; elle est, elle-même, immédiatement le réel que je connais. Un au-delà de la pensée est, dit-on, impensable. Mais le réel n'est pas, à bien s'entendre, un au-delà de la pensée. C'est une présence, mais indépendante et que je ne pose pas. Que je l'accueille ou que je la refuse, mon amour et ma haine ne peuvent l'altérer ni l'atteindre. Quoi qu'il me plaise de dire ou de croire, il n'y aura de vérité pour moi que celle qui l'exprime.

Devant le réel, tâchant à le redire pour mieux le posséder, il y a, sans doute l'activité du sujet connaissant. Au terme de cette activité, comme un fruit qui en résulte, il y aura des images, des notions, le verbe conçu par l'esprit. Images et notions n'étaient point d'abord conscientes, elles n'étaient point l'objet d'abord présent. Avant elles, modèle préexistant, règle et mesure inexorable de nos pensées et de leur justesse, il y avait le non-moi, les choses, le réel.

Doctrines simple, de bon sens, et qu'il devait être pourtant bien difficile de clairement tenir puisqu'elle fut si longtemps perdue. Depuis la fin du siècle dernier, la pensée contemporaine y revient péniblement. C'est l'œuvre d'Avenarius en Allemagne, puis des néo-réalistes d'Amérique et d'Angleterre. Nous la retrouvons, plus complète et mieux articulée, chez saint Thomas. Son génie nous y livre la pierre angulaire d'une reconstruction critique de la philosophie.

Pierre angulaire, ai-je dit. Elle n'est point seule en effet. Il en est quelques autres, du même style, qu'il y faut juxtaposer avant que l'édifice puisse monter. Mais il faut que je m'arrête, je n'ai voulu qu'indiquer un exemple des services qu'une étude approfondie de saint Thomas peut rendre aux philosophes d'aujourd'hui.

De même, je pourrais marquer comment, dans l'analyse thomiste de la connaissance, l'intelligence et la sensation, dans l'analyse de l'objet l'intelligible et le sensible restent indivisiblement unis. De les isoler fut l'erreur de Descartes. Kant essaya de les unir à nouveau, mais ayant perdu le contact des choses, il ne pouvait fonder la valeur de l'intelligible que sur les nécessités de notre esprit. Seul le réalisme peut accorder, en les fondant sur les choses elles-mêmes, les deux aspects sous lesquels nous les saisissons. Seul il peut ouvrir à la spéculation métaphysique les avenues qui montent jusqu'à la Cause première.

Je pourrais encore marquer comment saint Thomas précise les rapports réciproques de l'intelligence et du vouloir, de la théorie et de la pratique, de la science et de l'action. Je montrerais aussi comment il relie fermement la foi surnaturelle à la raison naturelle. Dans toutes les questions un caractère constant nous frapperait. Tandis que d'une part l'analyse minutieuse de saint Thomas discerne et distingue tous les aspects du sujet et de l'objet, sa pensée vigoureusement synthétique ne perd jamais de vue l'unité foncière qui les unit.

C'est le tort au contraire des systèmes modernes d'oublier cette unité et ce lien. Constructions trop rapides de penseurs qui voulaient à eux seuls refaire l'œuvre des siècles, ces systèmes ont brisé l'harmonie de la vie spirituelle. De tous l'un des plus caractéristiques est celui de Kant, parce qu'un essai manqué de retour à l'unité synthétique d'une philosophie complète y fait ressortir avec plus d'éclat les désastreuses suites des oppositions qu'il n'a pas su résoudre.

Ces suites ne restent pas dans la sphère transcendante de la pure doctrine.

Tandis que le joug de l'occupation étrangère pesait sur nos provinces, il y eut entre deux hommes une correspondance que l'on a récemment publiée. L'un de ces hommes était Son Excellence le baron von

der Lancken, chef du département politique au Gouvernement Général de Bruxelles. L'autre était le Cardinal Mercier.

Une première lettre de Son Éminence avait eu pour objet de protester, une fois de plus, contre les mesures oppressives des autorités allemandes. Mais la discussion avait pris rapidement une allure plus large. Des droits et des devoirs du pouvoir occupant, elle s'était élevée jusqu'aux rapports du droit et de la morale. Cherchant la source des injustices dont il faisait grief à l'Allemagne, l'archevêque de Malines la trouvait dans la philosophie allemande. Il écrivait à von der Lancken :

« Les séparations violentes pratiquées par Kant entre le droit et la morale ; entre la morale et le savoir objectif ; entre la science et la métaphysique... ont disloqué l'unité de l'homme intérieur, ébranlé la stabilité de la conscience, favorisé les compromissions et, aux heures de crise, les abdications ».

Je vous laisse, Messieurs, sur ces paroles de celui qui fut mon maître et l'un des premiers ouvriers de la restauration thomiste. Sur l'horizon tragique de nos ruines, elles s'inscrivent en lettres de feu. À l'émiettement des forces spirituelles, à l'anarchie des idées, dont le monde moderne a failli périr, elles opposent avec une autorité souveraine l'équilibre intérieur, la sérénité courageuse, l'ordre triomphant dans l'unité, dont la doctrine de saint Thomas garde le secret.

Chanoine I. NOËL,
Professeur à l'Université de Louvain.



L'Offensive Germano-Asiatique contre la Culture Occidentale

« Nous sommes un certain nombre en Europe à qui ne suffit plus la civilisation d'Europe... Nous sommes quelques-uns qui regardons vers l'Asie. » C'est en ces termes que Romain Rolland, fils insatisfait de l'esprit d'Occident, s'efforce de propager parmi nous ce retour à l'Asie qui est devenu en Allemagne une sorte de mot d'ordre, et qu'il cherche à acclimater sous notre ciel de singulières doctrines qui ont pour fin la dispersion définitive de l'héritage de notre culture au profit d'un ascétisme équivoque, où toutes les forces de l'homme se dissolvent dans un mysticisme de mauvais aloi. En fait, l'apologiste de Rabindranath Tagore, du Mahatma Ghandi, d'Ananda Coomaraswamy, sous le prétexte de faire entendre à la France le message de l'Inde et de travailler à « la plus grande civilisation », s'associe à l'œuvre destructive que les intellectuels d'outre-Rhin ont entreprise depuis la fin de la guerre pour nous *désoccidentaliser*.

Atteinte dans ses ambitions d'hégémonie spirituelle, l'Allemagne, dès 1918, a proclamé par la voix de Spengler « la décadence de l'Occident », et salué l'avènement d'une nouvelle foi religieuse en l'Orient. A Darmstadt, le comte Keyserling a ouvert une école de la Sagesse, où ses disciples demandent aux *yoghi* de satisfaire aux besoins d'une spiritualité inquiète. On a vu, à Munich, des foules délirantes suivre dans les forêts le poète hindou Rabindranath Tagore dont les balbutiements de fakir surent engourdir leur orgueil blessé. Fidèle à l'esprit schopenhauerien, l'Allemagne de la défaite reprend contact avec l'Orient natal.

Les ouvrages concernant la langue, la philosophie et l'art des peuples asiatiques se multiplient de toutes parts ; l'œuvre de Bouddha a été intégralement traduite par Karl Neumann ;

SALLE DE L'UNION COLONIALE, 34, RUE DE STASSART, BRUXELLES

LES GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

SOUS LES AUSPICES DE

SON EMINENCE LE CARDINAL MERCIER

 SIXIEME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver à la tribune des Grandes Conférences Catholiques :

- M. A. MILLERAND, ancien Président de la République Française (9 décembre),
 SON EMINENCE LE CARDINAL CHAROST, archevêque de Rennes (en mars),
 M. LEON BERARD, député, ancien ministre de l'instruction publique (27 janvier),
 LE GENERAL MANGIN, (16 décembre),
 M. EDOUARD ESTAUNIE, de l'Académie Française, (en mars),
 MADAME DUSSANE, sociétaire de la Comédie Française, (25 novembre),
 MARQUIS MARIE DE ROUX, bâtonnier de Poitiers, (15 janvier),
 COMTE GONZAGUE DE REYNOLD, de l'Université de Berne, (6 janvier),
 M. PIERRE TERMIER, de l'Institut, (en février),
 M. LOUIS MADELIN, député des Vosges, (18 novembre),
 M. PIERRE BENOIT, (en février),
 M. ANDRE BELLESSORT, (en mars),
 M. RENE BENJAMIN, (29 décembre),
 M. ROBERT VALERY-RADOT, (en janvier),
 M. LOUIS GILLET, (25 décembre),
 M. ANTOINE REDIER, (2 décembre),
 M. PAUL CAZIN, (en février),

La quatrième conférence aura lieu le MARDI 16 DÉCEMBRE, à cinq heures, par le Général MANGIN :

C A N R O B E R T

Prix de l'abonnement à la série des dix-sept conférences : 95 frs et 75 frs.

La location des places se fera, comme l'année dernière, par les soins de la Maison LAUWERYNS, 36, TREURENBERG, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures.

Les conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS.

11, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM. TÉL. : 220 50.

l'*Eternel Bouddha* de Léopold Ziegler a trouvé des milliers de lecteurs ; l'énorme *Histoire de la philosophie hindoue*, de Deussen, vient d'être réimprimée. Malgré la crise de la librairie et les frais que de telles publications engagent, Eugen Diederichs, d'Iéna, n'hésite pas à faire paraître une traduction en dix volumes des principaux traités de Confucius, de Mencius et de Lao-tseu. Presque toutes les monographies d'art sont consacrées à l'art de l'Inde et de la Chine anciennes. Et comme le note R. Zab'oudorsky, à qui j'emprunte ces détails, l'intérêt que les Allemands trouvent à cette sorte d'études, n'a « rien de commun avec celui que Goethe et Herder avaient jadis manifesté pour la première traduction de Sakuntala, ni avec l'admiration de Humboldt pour la traduction latine que Schlegel avait faite du Bahavad-Ghita ». Cet intérêt n'est point seulement « littéraire ». Il n'est pas davantage inspiré par l'attrait d'une culture exotique. Qu'est-il donc en son fond ? Nostalgie d'un autre idéal, stupeur engendrée par l'écroulement de sa propre culture, sentiment que l'éthique germano-latine a fait son temps, attente messianique d'une parole de vie qui mènera vers la nouvelle étape l'humanité nouvelle ? Ce sont là les prétextes dont s'enveloppent les théories que l'Allemagne a fiévreusement élaborées pour se masquer sa déchéance. Mais sous les pensées de ses poètes, de ses philosophes qui, comme Herman Hesse ou W. Bonsels, ont soudain subi le sortilège asiatique au point de « se muer en l'âme d'artistes-sages du Céleste-Empire », une sorte de dépit, d'amer ressentiment se découvre, une aversion secrète pour la culture, pour l'esprit qui a vaincu.

Impuissante à nous abattre par la force de ses armes, c'est cet esprit même que l'Allemagne cherche désormais à atteindre, et toute son idéologie s'applique à gorger l'univers de son propre désenchantement, à proclamer la ruine de l'Occident dont la maîtrise lui échappe, à cultiver pour les répandre à travers les membres de l'Europe ravagée les germes d'un asiatisme corrupteur.

Une certaine conception du monde — et où s'incarnerait en quelque sorte l'esprit occidental — voilà ce que nous étions, ce qu'elle voulait réduire et qui l'a vaincue en s'imposant. Voilà ce que l'Allemagne ne nous pardonne pas ; et c'est à brouiller cette claire évidence que ses intellectuels s'acharnent à la faveur du désarroi causé par une paix qui a justement le défaut d'être rédigée dans une autre langue, dans un autre style, selon une autre logique que la victoire — c'est, dis-je, à discréditer l'esprit qui a vaincu, au risque de voir la civilisation même disparaître dans les écroulements que leur sombre philosophie prophétise. Cette obscure volonté de destruction qui passe à travers le fameux livre d'un Spengler, *Der Untergang des Abendlandes*, flatte l'Allemand dans ce goût instinctif qu'il a pour le trouble, l'inachevé, pour la chose qui n'est pas, le nouveau qui n'a pas de nom, le chaos d'où tout peut sortir, où l'imagination peut tout rêver, où rien ne possède ni forme, ni limite... Mais sous le couvert d'un romantisme qui proclame la ruine de la culture matérielle, répudie l'idolâtrie de l'organisation, exalte la contemplation intérieure, c'est sa propre revanche spirituelle que l'Allemagne prépare — et son premier soin est de renverser les valeurs qui assurent à la France une trop évidente suprématie.

Rien de plus significatif, à cet égard, que le dialogue qui, dès 1919, involontairement s'établit entre les écrivains de France et d'Allemagne les plus soucieux d'entente et de rapprochement ; et c'est à dessein que je cite le Français Jacques Rivière et l'Allemand Ernst Curtius qu'on ne saurait tenir

pour suspects de « nationalisme intellectuel ». Que pensait alors le directeur de la *Nouvelle Revue Française* ?

« L'intelligence française, disait-il, est la seule qu'il y ait au monde. Nous seuls avons su conserver une tradition intellectuelle... Nous seuls avons continué de croire au principe d'identité. Il n'y a que nous dans le monde, je le dis froidement, qui sachions encore penser. Il n'y aura, en matière philosophique, littéraire, artistique, que ce que nous dirons qui comptera. » Et voici la réponse de Curtius qui parut, quelques mois plus tard, dans la *Neue Merkur* :

« L'esprit allemand, disait en substance le professeur de Magdebourg, a cessé de regarder avec intérêt du côté de la France ; il n'en attend plus rien. Pour qu'à nouveau il se tournât vers elle, il faudrait que la France, par un rejaillissement imprévu de sa force vitale, vint lui prouver qu'elle est encore capable d'apporter au monde quelque chose de neuf, qu'elle sait produire autre chose que des dissertations sur l'amour ou des subtilités de style, qu'elle possède toujours des germes de fécondité artistique et peut briser l'étroite tradition où de plus en plus elle s'enferme, bref qu'elle va jeter, dans la confusion du dialogue européen, une parole de vie... Par contre, ce même esprit allemand qui s'est toujours ouvert aux souffles féconds du dehors demande désormais sa nourriture spirituelle à la Russie, à l'Inde, à la Chine. C'est vers l'Est que regarde passionnément notre jeunesse. Soucieuse de se libérer des entraves qui pèsent sur sa pensée, elle tend vers une conscience asiatique de la synthèse universelle. »

Sans la favoriser ni même l'approuver, Curtius signale cette évolution de la jeunesse allemande comme un fait : « C'est là un tournant décisif », dit-il, et il ajoute : « Les sympathies qu'une partie de cette jeunesse accorde au bolchevisme ne sont qu'une manifestation de ces influences spirituelles de l'Orient. Quelle que soit l'attitude politique qu'on prenne à l'endroit du bolchevisme, une telle curiosité est éminemment révélatrice en ce qu'elle découvre un changement essentiel dans les directions de l'esprit occidental. Depuis Descartes, Voltaire, les philosophes du XVIII^e siècle et la Révolution française, il semblait normal que toute émancipation spirituelle et toute réforme sociale vissent de l'Ouest. La France se sentait le flambeau de l'Europe. Si aujourd'hui elle prétend encore à ce titre, elle ne trouvera plus chez nous d'oreille prête à l'écouter ». Une déclaration comme celle de Paquet, dans la *Neue Rundschau* (mars 1921), est bien significative d'un tel état d'esprit. « Les colonnes de la civilisation germano-latine, élevées sur des fondements romains, chancellent, dit-il : le travail de reconstruction slavo-germanique commence. »

Périsse l'Occident plutôt que l'Allemagne renonce à être le monde de la Loi : voilà le sens de tels propos, et elle préfère miner les assises de la civilisation humaine que d'accepter l'ordre de l'esprit qui a vaincu, de l'esprit qui seul pourrait créer la paix dont notre planète souffrante a besoin. Ce retour à l'Asie, prêché par ses idéologues, ses savants, ses professeurs — et que soutient, au reste, une *politique réaliste de domination germano-slave*, — cache mal une « tenace volonté de puissance ». L'Allemagne entend rester occidentale dans la mesure où elle se flatte d'avoir le génie de l'organisation et où elle rêve de devenir la Rome qui disciplinera le néo-messianisme de l'Orient, la Capitale de cette vaste *Eurasie* qui doit unir l'Est de l'Europe aux steppes asiatiques, à l'exclusion de la latinité déchue.

L'Allemagne à su mettre à profit l'angoisse de notre monde, cette lassitude de l'esprit qui se manifeste à la suite des grands

bouleversements, pour l'atteindre, d'abord, dans son âme, dans ses principes spirituels. Son entreprise a trouvé des complicités dans toutes les doctrines qui ont énérvé, affaibli, depuis plus d'un siècle, l'être même de l'Occident.

Et voici qu'un grand procès s'instaura où toutes les valeurs de notre tradition sont réellement mises en cause. Que ce soit l'occasion de les revivifier, de les raffermir. Il n'y faudra rien de moins qu'une restauration intégrale des principes essentiels de la civilisation gréco-latine et du christianisme. Il ne s'agit pas, en effet, de sauver seulement le corps de cette Europe dissociée, mais de lui restituer la conscience de ses énergies, de sa foi, ce *sens de l'homme* qu'elle a laissé s'obscurcir par un exclusif souci de satisfaction matérielle. Car c'est comme un retour à la spiritualité perdue qu'on nous présente le message théosophique de l'Asie, c'est une conception de la sagesse qu'on oppose à l'Occident épuisé par la lutte pour l'existence et vidé de son âme. A cette fausse sagesse, ignorante du réel comme de la vraie vie de l'esprit et dont la spéculation égoïste s'égare dans le vertige du néant, l'Europe ne peut répondre qu'en opposant « la grande foi, la grande doctrine, la grande école d'énergie qui l'a formée et qui fait que nous ne sommes ni des Asiatiques, ni des Chinois, ni des Hindous » (1). Cette grande tradition de la sagesse antique et de la sagesse chrétienne, dont nous sommes les tenants, peut encore sauver tout ce qu'il y a de viable dans ce monde.

C'est à cette œuvre que les esprits constructeurs de la nouvelle génération sont conviés par l'histoire. Devant les menaces conjuguées du germanisme et de l'asiatisme, également inhumains, la mission spirituelle de la France apparaît toute claire. Pour venir à bout de ces doctrines destructives de notre être, il faut recommencer à civiliser notre Europe par l'enseignement d'Aristote et de saint Thomas. Comme l'écrivait Charles Maurras, dans son admirable hommage au Cardinal Mercier : « L'esprit humain en sera le premier bénéficiaire. A la longue, le genre humain y regagnera les conditions naturelles du langage commun sans lesquelles il ne peut retrouver ni l'ordre ni la paix. »

HENRI MASSIS.



La V^me session de l'Union internationale d'études sociales

Les 24, 25 et 26 septembre 1924, s'est tenue à Malines, sous la présidence du Cardinal Mercier, la V^me session de l'Union internationale d'études sociales. Étaient présents pour la France : M. Eug. Duthoit, professeur à l'Université catholique de Lille et président des Semaines sociales, M. l'abbé Six, M. Jean Lerolle, ancien député de Paris et le R. P. Desbuquois, directeur de l'Action populaire, M. Crétinon, bâtonnier des avocats, près la Cour d'appel de Lyon, l'Espagne avait envoyé M. Severino Aznar, professeur à l'Université centrale de Madrid. Mgr Poels, ancien professeur de l'Université catholique de Washington et directeur des Œuvres sociales de Heerlen, était le délégué hollandais. M. le Dr Emile Savoy, conseiller aux États de Fribourg et le R. P. Bruculeri, S. J., rédacteur à la *Civiltà cattolica*, représentaient respectivement la Suisse et l'Italie. Mgr Parkinson, recteur d'Oscott College à Birmingham, devait apporter à nos travaux la contribution des catholiques anglais. La Providence en décida autrement. Le distingué publiciste anglais était mort le 22 juin, huit jours avant que fut fixée la date de la réunion à laquelle

il avait accepté de se rendre. Mgr Parkinson faisait en Belgique de fréquents séjours et suivait de près l'évolution des idées et des œuvres sociales dans notre pays. A la fois théologien, philosophe et sociologue, il excellait à mettre à la portée du grand public les principes de la réforme sociale catholique. La lecture de son petit livre *A primer of social science* (4^e édition, 1922) est à la fois attachante et suggestive. C'est un manuel de morale économique idéalement bref où il y a juste assez de faits, de chiffres et de dates pour donner vie et mouvement aux propositions abstraites qu'il s'agit de faire comprendre et pratiquer. Avec Mgr Parkinson disparaît un ami de la Belgique et pour l'Union internationale d'études sociales s'éteint une lumière dont les rayons l'auraient utilement éclairée. C'est la seconde fois en cinq ans que la mort frappe dans les rangs de l'Union. La délégation belge, on s'en souvient, avait été éprouvée en 1923 par la mort de Mgr Pottier. Celui-ci n'a pas été remplacé et au nom de la Belgique participaient, comme de coutume, aux assises de Malines, le R. P. Vermeersch, S. J., professeur à l'Université grégorienne, M. Verwighen, député permanent de la Flandre Orientale, M. Legrand, recteur de l'Institut agronomique de l'État, M. Servais, ancien député de Mons, M. Vélings, directeur des Charbonnages du Car. binier à Pont-de-Loup, M. Baudhuin, professeur à l'École supérieure de Commerce de l'Université de Louvain et M. Defourmy, professeur à l'Université de Louvain. Ces deux derniers remplissaient les fonctions de secrétaire-adjoint et de secrétaire.

* * *

L'ordre du jour appelait en première ligne la discussion du problème des *latifundia*. Cette question n'est guère connue en Belgique où les circonstances ne l'ont pas posée, pas plus d'ailleurs qu'en France, en Hollande ou en Suisse. Mais elle intéresse vivement nos amis d'Espagne et d'Italie qui attachent à sa solution le plus grand prix.

Qu'est-ce d'abord que le régime foncier et agricole des *latifundia* ? C'est un régime dans lequel la terre peu morcelée est aux mains d'un petit nombre de propriétaires. Si ces propriétaires laissent incultes leurs immenses domaines ou les cultivent mal ou les afferment par blocs énormes à quelques exploitants, il peut sortir de cet état de choses les conséquences les plus désastreuses. La nation, alors qu'elle pourrait vivre confortablement de son sol, se suffit péniblement en denrées alimentaires ou manque de produits à exporter. Le paysan ne trouve ni terre à acquérir, ni terre à prendre en location, tandis qu'à proximité de sa chaumière de vastes étendues sont laissées à l'abandon ou sont à peine effleurées par la charrue. S'il réussit à occuper son travail, c'est à la condition de s'embaucher comme salarié chez les rares et gros fermiers de la région.

Ceux-ci, peu nombreux, par une coalition facile et d'ailleurs tacite, sont enclins à faire aux ouvriers des conditions misérables. Il arrive du reste que leur responsabilité morale ne peut être prise en cause. Car le système des *latifundia* combiné au système des grandes tenures a ce résultat fatal que le sol doit nourrir trois hommes : le propriétaire, le fermier et l'ouvrier. C'est peut-être trop demander, c'est peut-être, lorsque le sol n'est pas de toute première fertilité, exiger plus que ce que ses forces peuvent donner. Quoi qu'il en soit, pour une cause ou pour une autre, se développe un prolétariat rural qui végète à peine, qui convoite ardemment la terre, qui est une force vive pour la révolution. En attendant, ce prolétariat émigre au loin, s'engouffre dans les villes, se stérilise dans les milieux industriels. Pareille vie ne peut continuer.

La crise agraire ainsi déclarée, les remèdes s'imposent avec urgence. Ces remèdes sont connus. On les a appliqués en Roumanie, en Pologne, en Tchéco-Slovaquie, en Angleterre même, et ailleurs encore. Ils consistent dans l'obligation de mettre en valeur les terres laissées en friche et d'introduire où le besoin s'en fait sentir des améliorations culturales, dans le démembrement des exploitations et même dans le morcellement des propriétés foncières. Quelle attitude observer devant cette politique ? Est-il licite de limiter et d'ébrécher de pareille manière le droit de propriété ?

Pour fixer sa position à cet égard, l'Union n'avait qu'à tirer les conclusions logiques des résolutions votées en 1922 et en 1923, sur la propriété privée, sur l'héritage et sur la nationalisation des entreprises. Se prononçant contre l'abolition de l'héritage et contre la nationalisation généralisée des entreprises, l'Union avait fortement insisté sur la fonction sociale de la propriété : « Les biens matériels de ce monde sont destinés en premier lieu, par la Providence divine, à la satisfaction des besoins essentiels de tous. — L'appropriation de la terre et des

(1) Paul Claudel.

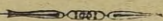
Grands Ateliers d'Art Religieux

COMPAGNIE DES ARTS

POPPE & C^{ie}, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 3.000.000 Francs

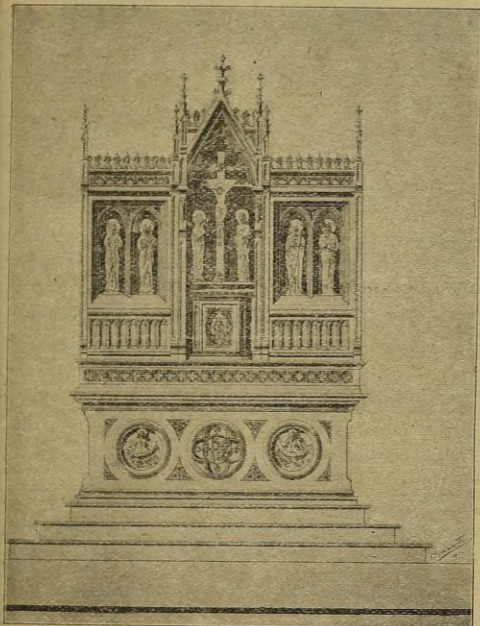
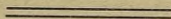


SPÉCIALISÉS POUR L'EXÉCUTION DE TOUS TRAVAUX DE
MOBILIER D'ÉGLISE — SCULPTURE — PEINTURES RELIGIEUSES
— TABLEAUX — DECORATION MURALE — STATUAIRE —
BRONZE — CUIVRE — ETC. — EN TOUTES MATIÈRES ET EN
: : : : TOUS STYLES : : : :

PRIX — DESSINS — DEVIS — VISITES
GRATIS SUR DEMANDE

ENTREPRISES GÉNÉRALES — BELGIQUE — ÉTRANGER

FURNITURES COMPLÈTES POUR ÉGLISES,
: : CHAPELLES ET SACRISTIES :



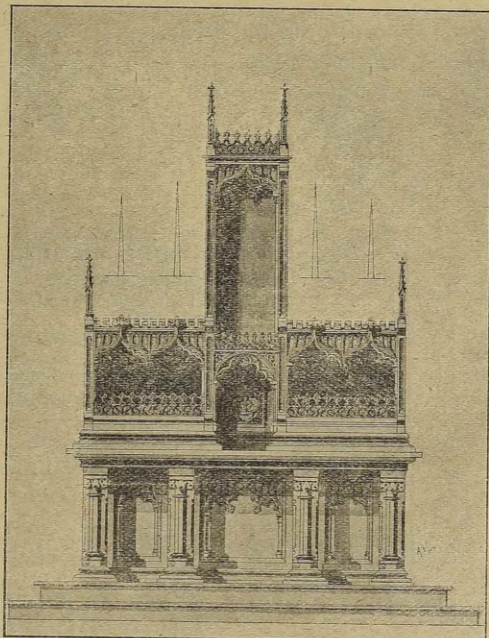
STUDIO — ATELIERS — BUREAUX

15 - 17 - 19 Rue de la Croix de Pierre,

BRUXELLES — Téléph. : 479.60 - 483.11

Adresse télégraphique : Artes - Bruxelles

Comptes chèques postaux 1057-27 : :





MICHEL SWARTENBROECKX
 AGENT DE CHANGE AGRÉÉ
 22, rue Royale, 22 (Parc), BRUXELLES

Téléphone : 209.06 Compte-Chèque-postal : 126.202
 Adresse Télégraphique : **Swarthourse-Bruxelles**

ORDRES DE BOURSE
 Renseignements financiers de premier ordre

Circulaire privée gratuite sur demande

Action catholique
 79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

*Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage
 Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.*

LE PORTE PLUME A RESERVOIR

"SWAN"

INDISPENSABLE A CELUI
 QUI ECRIT FREQUEMMENT

CHAQUE "SWAN" EST GARANTI
 EN VENTE PARTOUT

Fabricants : **MABIE TODD & Co Ltd (Belgium) Société Anonyme**
 8-10, rue Neuve, Bruxelles

Voyages Belges

36, Boulevard M. Lemonnier

BRUXELLES

Voyages individuels et collectifs à forfait et en tous pays
Une Semaine à la Côte d'Azur : 650 francs

Prix comprenant chemin de fer, hôtels, excursions en auto-car, pourboires et taxes. — Départs à volonté.

Rome et l'Année Sainte 1925

Départ accompagné toutes les semaines à partir du 21 Décembre 1924.




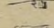

Journal envoyé, à titre gracieux, sur demande, à tous les lecteurs
 de la REVUE CATHOLIQUE.

Brasserie Léopold

Société Anonyme



LÉOPOLD

-  Rue Vautier-Bruxelles
-  302,69 & 302,75
-  Brapold, Bruxelles
-  Bruxelles, Q.-L.
-  17117.

Nos déclarations au fisc des matières premières employées

1913	760.115 kilogs
1914/18	Période de guerre, affaires quasi nulles, pas de fournitures aux boches.
1919	371.750 kilogs
1920	767.025 kilogs
1921	1.109.450 kilogs
1922	1.635.930 kilogs
1923	2.226.030 kilogs

Chiffres éloquentes } dus à nos Bières de } Qualité fine
 Accroissement considérable } Forte densité

MALTS FINS HOUBLONS FINS

Toute cette augmentation est due à une très forte demande de :

NOS BIÈRES FINES

LIBERATOR LEOPOLD

(Munich) Densité 6°2

STOUT LEOPOLD

Densité 7°5

BOCK LEOPOLD

(Pâle) Densité 5°2

La concurrence par la qualité

instruments de production est cependant légitime, parce qu'elle est conforme à la nature humaine et parce qu'en général ce régime assure mieux que tout autre l'utilisation des biens matériels. — Mais le détenteur de la richesse doit tenir compte des vues de la Providence sur les biens de ce monde et en subordonner l'usage à leur destination primitive ».

Le propriétaire n'est donc pas maître absolu de son bien. Il n'en fait pas ce qu'il veut. Il a des charges. Dès qu'il s'y soustrait, il faut le rappeler à la pratique de ses devoirs au besoin par des obligations et des interdictions légales. S'il use de sa propriété de manière à mettre un certain nombre de citoyens dans l'impossibilité de vivre, il transgresse la loi divine qui a destiné les biens matériels à la satisfaction des besoins essentiels de tous.

Il est coupable, le grand propriétaire foncier qui dérobe de vastes étendues à la culture, tandis que la nation manque des vivres nécessaires ou ne se les procure qu'au prix des plus grands sacrifices. Nul doute que l'Etat n'ait le droit d'intervenir dans ses affaires et de le contraindre à mettre ses terres en exploitation. Agissant ainsi, l'Etat n'impose aucun devoir nouveau, il oblige tout simplement à accomplir un devoir préexistant, auquel on refusait de se conformer et dont l'inobservation mettait en péril l'existence collective. Si on déniait ce droit d'intervention à l'Etat, quelle serait donc la mission de celui-ci ? Mais où s'arrête le droit de l'Etat ? Se limite-t-il à prescrire l'obligation de cultiver et à édicter des sanctions pénales ? Ne va-t-il pas au delà et ne s'étend-il pas au besoin jusqu'à l'expropriation forcée du domaine inculte ? Cela ne fait pas question. Si les sanctions pénales sont insuffisantes, si les mesures ordinaires de coercition échouent, l'Etat a le droit de prononcer la déchéance du propriétaire, d'allotir son bien et de procéder à la répartition des parcelles. Le droit d'expropriation existe vis-à-vis d'une église, d'une maison, d'un terrain en vue de percer une rue, d'établir un boulevard, d'embellir une cité, à plus forte raison existe-t-il vis-à-vis d'une terre inculte si la mise à fruit est impérieusement exigée par l'intérêt public et si les autres moyens de contrainte se sont révélés inefficaces.

Sur tous ces points, les débats de l'Union furent marqués par un accord rapide. Ils furent un peu plus laborieux dans la question des *latifundia* mal cultivés. Le rapporteur n'avait pas envisagé ce problème. A plusieurs membres, il apparut d'emblée que l'état arriéré et la culture pouvaient avoir, dans d'immenses domaines, les mêmes conséquences néfastes que l'abandon complet de la culture. Une propriété de 15.000 à 20.000 hectares, moyennant une exploitation sommaire, peut donner à son possesseur de très beaux revenus dont il se contente et qui suffisent à lui faire une existence très dorée, tandis que, par un travail plus intensif et mieux compris, on tirerait, de ce sol trente à quarante fois plus de produits. Cela prive le peuple de denrées dont il peut avoir le besoin le plus urgent. Le bien commun est mis en péril. Dans ce cas, comme dans l'autre, la même politique ne s'impose-t-elle pas : obligation légale et sanctionnée d'introduire des améliorations culturelles, à la rigueur morcellement de l'exploitation et expropriation du domaine ? L'assemblée a été de cet avis. Cependant le droit d'exproprier, pour cause d'intérêt général, le domaine inculte et de le partager, les autres moyens de provoquer sa mise en valeur ayant échoué, lui a paru plus certain que celui d'exproprier, sous les mêmes conditions, le domaine mal cultivé. Du moins un certain nombre de membres ont exprimé cet avis et ont désiré que la gradation des deux droits fût mise en relief par la rédaction même du vœu qu'on serait appelé à voter.

Il est en effet difficile de préciser quand un domaine est mal cultivé. Méliore ou satisfaisante, l'exploitation est toujours susceptible d'amélioration. D'autre part, l'expropriation n'est légitime que si elle est le seul moyen de supprimer une atteinte positive, une entrave directe au bien commun. Elle ne l'est plus quand elle a pour objet, même à défaut de tout autre procédé, de simplement favoriser le bien commun et d'en mieux procurer la réalisation.

Si l'Etat, dans cette dernière hypothèse, avait le droit d'exproprier, il jouirait d'une faculté exorbitante à la faveur de laquelle toute propriété et surtout la propriété foncière deviendrait éminemment précaire. Car, quelque parfaite que soit la tenue d'une ferme, encore et toujours reste-t-il possible de la bonifier et de lui faire apporter une contribution plus élevée au bien-être général.

Vis-à-vis de n'importe quel fonds il y aurait donc à chaque instant ouverture du droit d'expropriation du moment qu'elle apparaîtrait comme l'unique méthode capable de provoquer dans l'exploitation un progrès toujours possible.

Personne ne veut aller jusque là. Aussi, lorsqu'on étend le droit d'expropriation au domaine mal cultivé, faut-il en subordonner l'exercice à deux évidences : la première, que la culture s'y accomplisse dans des conditions manifestement inférieures ; la seconde, qu'il résulte de là un dommage grave pour la collectivité. Et bien, entendu, cet exercice suppose toujours l'échec ou l'inefficacité des encouragements prodigués par l'Etat aux initiatives privées, individuelles ou associées, l'échec ou l'inefficacité des mesures ordinaires de coercition.

Reste un troisième cas à examiner. Les grandes propriétés foncières ne sont ni incultes ni mal cultivées. Même elles sont l'objet de soins et d'amendements comparables à ceux qu'on donne au sol dans les régions où se pratique une culture relativement intensive. Mais elles sont exploitées par les propriétaires eux-mêmes, ou par quelques gros tenanciers qui, soit par cupidité, soit par nécessité, réduisent l'ouvrier des champs à une condition difficile. Sur la terre qu'il féconde de son dur travail et qu'il arrose de ses sueurs, le rural subsiste péniblement. Il déserte ses occupations traditionnelles, il vient dans les centres urbains grossir les rangs du métier, il alimente les grands courants d'émigration, il s'en va au loin tenter les aventures de la fortune.

Le mal est grave, très grave en lui-même, et par ses répercussions plus grave qu'il ne paraît à première vue. La désertion en masse des campagnes compromet non seulement l'agriculture, mais aussi l'industrie minière et manufacturière, c'est-à-dire la vie entière du pays. Les populations industrielles, vu leur natalité insuffisante, ne se maintiennent que si, à chaque instant, elles sont régénérées par des apports ruraux. Où combleront-elles leur déficit, si la campagne elle-même se vide de ses habitants ? Il faut retenir les paysans sur le sol rural, en nombre suffisant pour le travail soigné et la forte exploitation de la terre. Seul le trop-plein que la terre est incapable d'occuper, doit être abandonné à l'émigration lointaine et aux industries urbaines. S'il est avéré que la concentration de la culture et en dernière analyse la concentration de la propriété foncière sont les causes qui précipitent le prolétariat rural dans la misère, le contraignent à l'abandon des champs, le poussent à chercher aventure au loin, ou l'acculent à toute autre alternative nuisible au bien commun, alors il est entendu que l'Etat doit favoriser de prime abord le démenbrement des exploitations, au besoin l'imposer, et même procéder, si c'est indispensable, à l'expropriation forcée.

Ces conclusions sont en étroite harmonie avec la doctrine catholique de la propriété. Les propriétaires sont les agents préposés par Dieu à la gestion de biens matériels qui sont destinés à la satisfaction des besoins essentiels de tous.

Dès que la gestion entrave cette destination, il faut soumettre la propriété à des remaniements qui rendent les biens à leur fonction primordiale. La terre doit nourrir tout son monde et spécialement ceux qui lui consacrent leur activité.

Dans tous les cas où il y a ouverture du droit d'expropriation, la justice exige évidemment que le propriétaire dépossédé soit indemnisé. Il a acquis son bien par un titre reconnu légitime — achat, donation, héritage — et sous la protection des lois du pays. Il s'attend à en jouir en toute sécurité et on le frustrerait d'espérances justifiées en le privant sans compensation. On n'incrimine d'ailleurs pas sa qualité de propriétaire, mais l'usage qu'il fait de sa propriété : il ne cultive pas, il cultive mal, il exploite par lui-même ou par locataire dans des conditions qui produisent la misère. Il faut rectifier l'usage, si possible sans anéantir le droit. L'indemnité d'expropriation se présente comme un moyen de concilier les deux exigences : le droit est confirmé et l'usage, rectifié ; la propriété change simplement de consistance ; on crée une obligation de vendre et on stipule un prix équitable : la stricte justice est respectée.

Du reste, il faut le remarquer, le régime des *latifundia* ne donne pas par lui-même ouverture au droit d'expropriation même avec indemnité. Incultes, mal cultivés, exploités par vaste tenure, les grands domaines demeurent intangibles, si de là ne résulte aucun tort grave pour la collectivité. Intelligemment mis en valeur, les grands domaines deviennent souvent principe de progrès agricole dans toute une région : ils initient aux méthodes scientifiques, ils pratiquent la sélection, ils emploient les fumures chimiques, ils utilisent les engins mécaniques, ils sont des fermes-modèles qui se proposent spontanément à l'imitation des petits. Il n'y a droit d'expropriation que si l'abandon ou l'état arriéré de la culture prive le pays d'avantages indispensables. Même le développement d'un prolétariat rural n'est

pas par lui-même une juste cause d'intervention. Le prolétaire est un homme qui vit de son travail. Rien que d'honorable dans la condition de salarié. Pour qu'il y ait juste cause d'intervention, il faut que la classe salariée agricole soit victime de la misère et que cette misère ait précisément son origine dans le régime de grande propriété foncière.

Bref, dans trois cas qu'elle a nettement délimités, l'Union de Malines a admis, en ce qui concerne les *latifundia*, la licéité, pour cause d'utilité sociale, de l'expropriation forcée avec indemnité. Il y a quelque chose d'analogue dans la législation minière belge. L'exploitation minière peut être expropriée, lorsque sans motif légitime elle est restreinte ou suspendue de manière à inquiéter la sûreté publique ou à compromettre les besoins des consommateurs. Notre législation connaît donc le principe de l'expropriation pour dommage à la collectivité. Il est vrai que l'État puise sa prérogative, en matière de mine, dans ses droits régaliens et dans sa qualité de propriétaire plutôt que dans sa mission politique. N'empêche qu'il y a ici une analogie à signaler. Remarquons au surplus que la législation et surtout la jurisprudence dans certains pays évoluent de manière à faire de l'expropriation pour cause d'utilité sociale un simple cas de l'expropriation pour cause d'utilité publique. Cette assimilation n'est peut-être pas heureuse, quelques-uns la croient dangereuse et l'Union de Malines a restreint prudemment le principe et ses applications aux seuls cas qu'elle a examinés, sans préjuger si une extension ne s'en imposait pas.

Le domaine agricole une fois exproprié, qu'en fera-t-on ? On proposait de le convertir en biens de famille insaisissables. La législation du *homestead* a ses partisans même en Belgique. L'Union de Malines ne va pas aussi loin. La législation du *homestead* ruinerait l'organisation du Crédit rural qui, presque toujours, aux mains de sociétés de caution mutuelle, suppose vis-à-vis des prêteurs la garantie solidaire et illimitée des associés. Que vaut cette garantie si le bien des associés devient insaisissable ? Sans doute, il est désirable que les propriétés issues du démembrement des grands domaines aient la consistance d'un bien suffisant à occuper et à nourrir une famille, mais c'est à chaque pays de décider, d'après les exigences de son économie nationale, par quelles mesures il assurera la création et la conservation des petites exploitations. Il n'y a pas, sous ce rapport, de règle absolue.

Telle est la physionomie du débat qui s'est produit sur les *latifundia* et tel est le cadre d'explications dans lequel il faut se placer pour donner sa juste portée à la résolution qui fut votée et dont le texte est ainsi libellé :

1° Quand le bien commun exige la mise en valeur des « latifundia » incultes ou quand les « latifundia » sont cultivés dans des conditions si manifestement inférieures qu'il en résulte un grave dommage pour la collectivité, le devoir incombe :

A) aux propriétaires, de procéder soit par eux-mêmes soit de toute autre façon à la mise en culture ;

B) aux exploitants et à tous ceux qui sous ce rapport peuvent exercer une influence favorable, d'apporter aux améliorations indispensables.

Lors le cas où les intéressés se soustraient à ces devoirs en dépit des mesures que les pouvoirs publics prendraient pour en faciliter l'accomplissement, l'État pourrait et devrait le leur imposer, allant même, si c'est nécessaire, jusqu'à l'expropriation forcée, moyennant juste et préalable indemnité.

2° Si à l'excessive concentration de la propriété s'unit aussi l'excessive concentration de la culture, et si par là se développe un prolétariat rural réduit à la misère ou contraint soit à la désertion des campagnes, soit à l'émigration, soit à toute autre alternative nuisible au bien général, il importe de remédier d'urgence à cette situation. Si les mesures d'initiative individuelle ou collective restaient inopérantes et si les mesures ordinaires de coercition étaient elles-mêmes inefficaces, l'État pourrait édicter le démembrement des cultures, et si, c'est nécessaire, le démembrement des propriétés, moyennant bien entendu une indemnité convenable à ceux qui par là seraient lésés dans leurs intérêts légitimes.

3° Les domaines agricoles à constituer pour déconcentrer la culture, et même la propriété, doivent avoir l'étendue nécessaire pour se prêter à l'exploitation et à la subsistance familiales.

Des dispositions seront prévues en vue d'assurer la conservation de ces domaines contre les risques de partage successoral, contre les abus du crédit usuraire, contre l'éventualité d'un morcellement exagéré.

4° L'exploitation des « latifundia » par les non-propriétaires donne naissance à divers modes de tenure — fermage, méiayage, emphytéose, *colat partiaire* — dont les formes juridiques varient suivant les pays et les époques.

Ces modes de tenure ainsi que les formes juridiques sous lesquelles ils se présentent, n'ont rien de condamnable, dès lors qu'ils se plient aux règles de la morale chrétienne régissant la matière des contrats et aux exigences de la technique agricole. (1)

MAURICE DEFOURNY,
Professeur à l'Université Catholique de Louvain.



Autres réflexions sur l'Action catholique

C'est un charme d'avoir affaire à un contradicteur aussi élégant et amical que M. l'abbé J. Leclercq. Quand on songe au dévouement qu'il consacre, depuis longtemps déjà, aux *Ecoles d'Action catholique* de l'A. C. J. B., on est assuré que sa critique vient du cœur et qu'il tient autant à voir la marche de notre Association s'assurer dans le droit chemin qu'à préserver, par un avertissement empressé, nos hommes politiques catholiques de la méconnaissance dont les pourrait frapper une jeunesse irréfléchie.

N'est-ce pas un service nouveau qu'il nous rend, à la vérité, en nous invitant à expliquer, devant les lecteurs de cette *Revue Catholique* où se rencontrent les bonnes volontés, en quoi nous estimons l'action catholique distincte de l'action politique ?

* * *

Le terme « Action catholique » a pris, dans la plupart des pays, le sens d'organisation des œuvres religieuses. Il nous semble impossible de ne pas lui donner, en Belgique aussi, une acception dont l'emploi tend à devenir universel.

Quelle est cette organisation ?

L'Église a ses chefs, le pape et les évêques. L'Église dispose de la légion sacrée des ministres de la grâce et de la doctrine du Christ. Le clergé séculier, gardien des permanences divines que sont ici-bas les paroisses ; le clergé régulier, avec ses bataillons volants de prédicateurs, de missionnaires et de professeurs, forment l'armée d'élite que l'Église manœuvre quotidiennement.

Mais voici qu'à ces corps d'étroite discipline, tous employés à des tâches religieuses en ordre primordial, des volontaires viennent se joindre en foule. Ils n'ont pas prononcé, ceux-là, les serments qui font le religieux ; ils n'ont pas reçu l'onction qui fait le prêtre. Mais ils offrent ce qu'ils ont : une part de leur vie, des talents, du zèle. C'est à l'Église qu'ils s'adressent pour l'emploi de leur charité. « Votre champ, lui disent-ils, a ses intendants ; il lui manque des laboureurs et des manœuvres, nous voici pour cette tâche. » Et l'Église accueille l'offre des catholiques laïques ; mieux encore, elle la précède, elle la stimule de toutes parts.

(1) La suite de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

Les déficiences de l'apostolat en droit et en titre, celui du clergé et des congrégations, font apprécier plus que jamais à l'Église, en effet, le concours de suppléants bénévoles. Le clergé est insuffisant en nombre ; les laïques, d'autre part, détiennent sans effort des postes d'influence où le prêtre a peu d'accès : l'atelier, la caserne, les centres d'affaires, sans compter les foyers de la vie publique. Aussi l'Église se hâte-t-elle de mettre à ces auxiliaires le mancheron en main ; ils suivront le sillon qu'elle a tracé.

Mais s'ils participent au labeur de l'Église, choisie comme leur unique maîtresse d'œuvre, jusqu'où iront ces laïques dans l'action de leurs groupes, de leurs comités, dans leurs campagnes publiques et leur propagande concertée ?

Jusqu'où s'avanceront-ils ? Mais jusqu'où donc l'Église va-t-elle ? « *Sicut oculi ancillae in manibus dominae suae...* » Poser la question, c'est tracer la règle. Car le travail qu'on se propose est tout simplement une partie de celui de l'Église. De son programme gigantesque, on extrait quelques points : les ordres d'action dans lesquels l'apostolat laïque organisé paraît appelé à une efficacité particulière. Leur intervention veut satisfaire, sans plus, un besoin actuel de l'Église dans son domaine propre.

Or, l'Église dépasse les bornes de l'action religieuse pure. Elle ose et elle doit faire plus que d'enseigner ses ouailles et d'administrer les sacrements dans les coins obscurs où la relégueraient volontiers certains gouvernements. A la face de ces maîtres des États, il lui appartient de revendiquer tous les droits inhérents à sa mission universelle. Elle peut stigmatiser des « lois laïques », et elle le fait. Elle peut revendiquer les droits de Dieu à l'école publique, au prétoire, à l'armée et partout dans la vie nationale. Elle le fait. Confrontant à la lumière éternelle les prétentions des partis et l'immuable morale, l'Église peut jeter l'anathème sur une doctrine politique et l'interdit sur un système de gouvernement. Oui, elle va jusque là ; hier encore, après les désordres qui marquèrent les funérailles de Jaurès, S. E. le Cardinal Dubois fulminait contre le communisme.

L'Église donc, fière de la primauté de ses fins religieuses sur toutes les autres fins de l'activité humaine, s'avance avec tranquillité dans le domaine des matières mixtes, qu'elles soient d'ailleurs économiques ou politiques.

Mais ces groupements de laïques qui la suivent, jusqu'où marcheront-ils ? Il est aisé de le prévoir. Collant leurs pas à ceux de leur patronne, ils franchiront aussi la fameuse frontière ; ce que concevra l'Église sur le terrain politique, par des mouvements d'opinion, des manifestes, des pétitions et d'autres moyens d'influence sur les États ils tenteront de le réaliser. En somme, la nature mixte de certaines questions qui relèvent du civil aussi bien que de l'ecclésiastique n'effraiera pas plus leurs esprits, et nous ajoutons leurs organisations, qu'elle n'intimide l'Église là où elle est réellement souveraine.

Il n'est aucune réserve à cette concordance des démarches de l'Action catholique et de l'Église même. C'est de l'Église qu'elle s'inspire, c'est à elle seule qu'elle se soumet. Elle forme partie intégrante de l'Église dont elle est un instrument.

Et cela même marque le point où l'Action catholique fera arrêt. C'est là où l'Église, déjà, aura suspendu sa marche.

* * *

Or, l'Église ne se forme pas en parti politique...

Un parti, qu'est-ce essentiellement, sinon une société constituée afin d'exercer le pouvoir politique ? Même dans l'opposition, un parti tend toujours à conquérir le gouverne-

ment de l'État. Alors même qu'il en désespérerait, encore exercera-t-il une pression directe sur ceux qui détiennent le pouvoir, et cette pression se répercutera dans toute leur gestion publique.

Or, qui contestera que le gouvernement ait pour fin propre et formelle le bien temporel des citoyens ? Quels que soient ses adhérents, un parti est donc avant tout, par la force des choses, un levier de la politique, un agent d'influence sur la prospérité temporelle d'un peuple et de ses citoyens.

L'Église, précisément, n'assume pas cette fonction-là. Soucieuse de la distinction et de la souveraineté respective des sociétés religieuse et civile, attentive au précepte « Rendez à César ce qui est à César », elle n'exerce pas la théocratie et ne la revendique pas davantage.

Voilà la raison profonde pour laquelle, décalqué minutieux de l'activité de l'Église, l'activité religieuse organisée des catholiques laïques n'englobe pas la formation d'un parti politique.

Cela s'explique. Un parti digne de ce nom, un parti consciencieux est gouvernemental. Il est prêt à supporter le poids total du pouvoir. Avec ses ambitions, il aura donc formulé un programme complet d'activité politique, où les questions de tarifs, de transport, de douanes et de technique militaire, de langues et d'administration tiendront une place importante. Les chefs de ce parti seront responsables devant le pays de son indépendance, de sa restauration industrielle, de son crédit financier. Pense-t-on que, ployés sous ce faix, ils acceptent le contrôle direct, même discret, de l'autorité religieuse sur l'activité générale du parti, dans laquelle, pratiquement, éléments matériels et éléments moraux, principes et tactique se tiennent ? Croit-on que l'Église soit disposée à exercer cette tutelle ?

Si les fidèles concevaient autrement leur organisation religieuse, s'ils y mêlaient toute celle d'un parti, où serait d'ailleurs, pour l'Action catholique, la garantie de son unité, de son homogénéité, de sa puissance ? Le ralliement à ses cadres impliquerait l'adoption de telle ou telle formule politique passagère. Beaucoup de catholiques à qui cette formule peut légitimement déplaire, se tiendront à l'écart. Campée soit à droite, soit à gauche, son parti-pris ne découragera-t-il pas, jusque dans l'action proprement religieuse, les fils de l'Église qui se sont établis sur l'autre versant politique ? Que de confusion et d'aigreur, quelle déperdition de forces vives dans l'atelier du Seigneur !

Ainsi réduite aux discordes intestines ou forcée, elle, l'Action de l'Église, de réserver ses cadres aux fenants d'un credo politique, à quels risques n'exposerait-elle pas, en outre, l'Église elle-même ? Les adversaires de ce credo confondront dans leurs attaques l'Église et son parti. L'anticléricalisme, de plus en plus, s'alimentera de motifs extra-religieux et l'on verra, par exemple, une politique financière erronée se répercuter sur le respect des évêques et l'assistance aux offices.

Au sein d'une « Action catholique » ainsi déprimée, à son tour, le parti catholique, réellement clérical, cette fois, sera entravé. Il prêtera directement le flanc à l'irréductible prévention libérale qui tend à exclure l'Église de la vie publique, sous prétexte qu'elle ne peut y mettre le pied sans tout envahir. Jusque dans les questions de politique pure, le gros public dénierait que ce parti prenne la responsabilité de ses actes ; fatalement, ce parti se discréditera.

Si ces dangers attendent l'Action catholique qui s'annexerait un parti confessionnel, combien d'autres ne les aggraveraient-ils pas si ce parti, comme en Belgique, pour toutes les raisons

que rapporte M. l'abbé Leclercq, se défend d'être confessionnel et de ne faire appel qu'aux catholiques ?

Mais si le parti politique où se rencontrent les catholiques et l'organisation religieuse dans laquelle ces mêmes catholiques font l'œuvre de l'Église doivent vivre comme des institutions distinctes, bien que voisines, à laquelle des deux sera réservée la dénomination qui s'offre, celle d'*Action catholique* ?

Au groupement religieux, c'est clair, puisque ses fins sont formellement « catholiques », tandis que celles du parti, s'il est un vrai parti, et non une société d'éducation morale, d'enseignement doctrinal ou de simple propagande, sont formellement politiques.

* * *

Qu'il se forme une organisation jalouse de son caractère religieux, soit, dira-t-on, mais pourquoi donc s'affuble-t-elle d'une dénomination équivoque ? Vous détournez le terme « Action catholique » de son sens naturel, nous dit M. l'abbé Leclercq, et voilà le grand mal.

Une action catholique, c'est un acte religieux par son objet et par l'intention de celui qui l'accomplit. Aussi, quand des catholiques se concertent au Parlement pour éluder une mesure anti religieuse ou pour garantir les droits de l'Église, vous les froissez en disant qu'ils ne font pas de l'action catholique. Mais pis que cela, vous vous trompez à fond.

Loin de nous cette témérité. Quoi ! méconnaîtrons-nous que beaucoup de catholiques n'ont d'autre désir, en touchant à la coupe amère de la politique, que de servir Dieu ? La jeunesse catholique n'aurait qu'indifférence pour ce travail où ses pères ont engagé leur honneur et leur zèle, pour ce labour dans la pierraille d'où tous, absolument tous, remontent meurtris et désabusés ? Elle verrait une entreprise profane, analogue à une prospection minière ou à une spéculation de banque, là où ses devanciers ont mis leur foi et leur âme ? Aux yeux de ces jeunes rigoristes, Charles Woeste serait un politicien, voire un homme d'État, Léon Harmel un expérimentateur social, mais les appeler des catholiques d'action, fi, quelle profanation !

Non, cette mesquinerie ne sera jamais le fait de notre jeunesse catholique. Elle sait que les catholiques doivent garder dans la politique et dans l'industrie, aussi bien que dans l'art et la science, leur conscience de catholiques. Elle sait que, en beaucoup de pays, il convient qu'ils se groupent en un seul parti et qu'à ce parti les jeunes, d'autant meilleurs citoyens qu'ils seront plus fervents chrétiens, doivent non point un hommage verbal et un salut désintéressé, mais le concours gratuit de leurs énergies. Loin de prendre un air hautain et dégoûté en passant à côté de la politique les talents nouveaux, les dévouements que rien n'a encore rétrécis sauront franchir ce seuil glissant, entrer dans cette fournaise, et procurer à l'expérience des anciens l'appui de courages intacts.

Aussi bien que la conscience civique, l'idée religieuse mènera les jeunes vers ces mêlées qui, d'elles-mêmes, les attireraient peu ; car ils savent qu'un parti catholique, tout en étant par sa nature contraint à faire le ménage de l'État, doit aussi promouvoir dans les matières mixtes les intérêts supérieurs de l'Église. C'est à lui qu'il incombera, à force d'habileté et de persévérance dans la manœuvre parlementaire, de traduire en des formules législatives la pensée éternelle. A sa manière, en effet, et dans un plan organique très différent de celui où se meut l'Église avec ses prolongements par l'apostolat laïque, le parti où se massent les catholiques aborde et résout les questions à la fois politiques

et religieuses. D'un regard certainement empreint de foi, il les envisage sous l'angle de l'État et des possibilités gouvernementales. L'organisation religieuse, elle, partant, sur terrain mixte, des définitions et des exigences de l'Église, s'y tient plus strictement, tout en lançant, de son côté, un regard de confiance vers l'arène politique où ses membres et d'autres catholiques et avec eux beaucoup d'esprits sincères, librement constitués en parti, sauront opérer ce qui est réalisable.

Mais si les actions des catholiques en politique, même leur action concertée, portent assurément la marque catholique, il ne s'ensuit pas que le parti puisse, à l'égal de l'organisation pour l'éducation, la défense et la propagande religieuses, s'appeler Action catholique. C'est que le terme d'action catholique, ainsi appliqué, a viré. A son sens naturel, il joint désormais un sens technique, par lequel il désigne, non plus un acte et son intention religieuse, mais une institution liée à l'Église par toutes ses fibres.

Faut-il déplorer le choix d'un vocable équivoque ? Il est trop tard pour le demander, alors que dans presque toutes les nations catholiques, à la suite de nombreux documents pontificaux et pastoraux, le sens organique de l'« Action catholique » s'est vulgarisé. Même si la Belgique y répugnait, nous ne pourrions plus faire revenir la pensée catholique, dans les congrès internationaux, par exemple, sur une préférence qui n'y est plus discutée.

Le terme « Action catholique » serait-il d'ailleurs le seul unissant à son sens primitif, qu'il n'aliénera point, un sens restreint et dérivé ?

Catholiques, nous sommes tous des hommes *religieux*, et cependant ne réservons-nous pas, sans hésitation, le nom de *religieux* à ceux de nous qui ont prononcé des vœux spéciaux et dont le Code de droit canon règle l'entrée « en religion », prévoyant même leur sortie « de religion » ? Une *conversion* est un mouvement de retour, le terme est surtout militaire, mais quand on vous présente un *converti*, vous avez de qui il s'agit. Un *martyr* était d'abord un témoin, ce fut ensuite le sacrifié d'une cause et c'est maintenant, au sens propre, un sacrifié pour le Christ. De tous ces termes génériques, la signification spéciale la plus excellente s'est dégagée, et l'on s'est habitué à désigner l'espèce au moyen du vocable créé pour le genre.

Ainsi va la vie des langues, et surtout celle du français. Il en résulte un peu de confusion au début ; mais tout se tasse et s'éclaire. On saura bientôt en Belgique, ou nous nous abusons fort, qu'on peut multiplier les actions catholiques, en grand ou en détail, en public ou en privé, avec tout le mérite qui s'y attache, sans même s'affilier à l'organisation dont la raison sociale s'énonce l'*Action catholique*.

L. PICARD et G. HOYOIS.



La revue catholique des idées et des faits

11, Boulevard Bischoffsheim, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Numéros spécimen sur demande





« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE
MERVEILLEUX QUI
RÉUNIT LES QUALITÉS
LES PLUS PRÉCIEUSES
AUX QUELLES ONT AI
PU ATTEINDRE EN
FAIT D'APPAREILS
PNEUMATIQUES.

IL EST INCOMPARA-
BLE PAR SA CON-
STRUCTION ET PAR
SON RENDEMENT AR-
TISTIQUE.

TÉL. : B. 28586

Magasins de Vente : 14, rue d'Arenberg, 14, Bruxelles

Simonet Deanscutter
Orfèvrerie - Horlogerie

GRANDS PRIX
Londres - 1905
Bruxelles 1910
Gare - 1913.

72 Rue Couderberg
1192 de la Cour
Bruxelles

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 90.000.000

Réserves : 20.250.000

Succursale de Bruxelles

68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX :

« BRUXELLES-MARITIME », 30, Place Saintelette.
VILVORDE, Rue de Louvain.

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, qui bonifie actuellement :

en compte de QUINZAINE : (préavis de 3 jours)	4,90 %
en compte à UN MOIS : (préavis de 3 jours avant le 15)	5,00 %
en compte de SIX MOIS : (au 5 ou au 20 du mois)	5,25 %

avec facilité de retrait anticipé :

1) après le cinquième mois	5,20 %
2) après le quatrième mois	5,15 %
3) après le troisième mois	5,10 %
4) après le deuxième mois	5,05 %
5) après un mois	5,00 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 Frs minimum et multiples de 500 Frs

PARQUETERIE

DE LUXE ET ORDINAIRE

SYSTEMES HYDROFUGES

sur Carreaux spéciaux et sur Béton

PARQUETS MASSIFS sur Gitages

Téléph. : 32194

PARQUETS TAPIS

USINE A VAPEUR

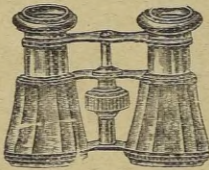
BUREAUX et ATELIERS : 9, Rue Saint-Hubert, 9

Rond Point de l'Avenue de Tervueren (Cinquanteenaire)

TAPIS

Battage -- Nettoyage -- Teinture -- Désinfection
JN ET JH TOBY FRÈRES
Direction et Usine : 2-4-6, rue Louis Hap
Téléphone : 324,96 ETTERBEEK-BRUXELLES

Maison du Lynx



rue de la
Bourse, 34 BRUXELLES

Lunetterie -- Optique -- Jumelles
Baromètres -- Faces à main
Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances
de Messieurs les Médecins-Oculistes

LIVRES, JOURNAUX, REVUES & PÉRIODIQUES ANGLAIS & AMÉRICAINS

ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET EN BELGIQUE CHEZ

W. H. SMITH & SON ENGLISH BOOKSHOP

LES MEILLEURS DICTIONNAIRES
ET MÉTHODES POUR L'ÉTUDE DE
: LA LANGUE ANGLAISE : :

SERVICE D'ABONNEMENTS ET
INSERTION D'ANNONCES DANS
TOUS LES JOURNAUX ANGLAIS

SPECIALISTES EN GRAVURES

78; RUE DU MARCHÉ-AUX-HERBES — BRUXELLES

LE GLOBE. A. DE STAERCKE, 3, Avenue Louise, Bruxelles

VOYAGES DE NOCES, PARTICULIERS ET POUR GROUPES. — Organisation à forfait de 1^{er} ordre
L'ALGÉRIE — LA CÔTE D'AZUR — L'ITALIE

Pour faciliter le transfert d'argent nous émettons le **GLOBE-TICKET-HOTEL** vous assurant des séjours dans les meilleurs
hôtels aux tarifs ordinaires de ces hôtels.

Renseignements et tarifs d'hôtels en nos bureaux.

A LA VIERGE NOIRE Bruxelles

Coin des rues Ste-Cathérine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE

Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure

VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

Grand Cremant du Château des Cheminières

Médailles d'Or, Grands Prix, etc. aux Expositions

Provenant des cépages sélectionnés des meilleurs crus
de Champagne cultivés dans le vignoble des Cheminières

Nouveau Prix-Courant
par suite de la baisse des Prix

La bouteille champenoise de 80 centilitres :
12 Bouteilles . . . fr. fr. 82,75 rendu Jeumont
24 Demi-Bouteilles fr. fr. 98,60 » »
Caisse d'essai - 4 Bouteilles fr. fr. 27,75 » »
emballage compris.

(Demi-doux, demi-sec, Dry et Brut)

Seuls les simples droits de régie (0,14 fr. par bouteille), les frais de
port, de douane, taxe de transmission belge sont à la charge du client.

S'adresser à M. Félix DOCHAIN, 245, Chaussée de Gilly
à Couillet (Belgique) ;
soit à M. DOCHAIN-DEFER, Élysée Building, 56, Rue du
Faubourg St-Honoré, Paris ;
ou 4, Rue d'Aguesseau, Paris.

Un défenseur qui attaque : M. Henri Brémond

Le numéro de décembre des *Lettres*, revue catholique et française, réserve une douloureuse surprise à plusieurs de ceux qui la lient. En tête du sommaire, *Romantisme et Catholicisme. — Épilogue*, par Henri Brémond ; dans *l'Avertissement* de cet Épilogue, l'auteur de *Pour le Romantisme* écharpe Henri Ghéon avec une rare âpreté. Déjà, les « subtil Ghéon, le dernier des Pères », les « folâtre Ghéon » de Brémond écrivant ou interviewé, signes avant-coureurs de l'orage qui crève aujourd'hui, avaient heurté les admirateurs — sans parler des amis, dont je suis — de l'auteur de *Paris pris* et du *Triomphe de Saint Thomas d'Aquin*. Dans cette escarmouche, de grandes choses sont engagées qui dépassent de beaucoup les personnes ; c'est pourquoi il importe de tirer l'affaire au clair.

Les personnes d'abord. D'une part, un prêtre, auteur considérable, académicien tout glorieux (objectivement) de son élection encore fraîche ; figure dont le trait dominant est l'anti-dogmatisme. De l'autre, un laïc converti, chrétien « né de la guerre », dramaturge et poète, tout entier voué à sa tentative de renouvellement du théâtre chrétien ; figure dont le trait principal est l'enthousiasme dans la croyance. On pourrait ajouter des précisions diverses, mais ce serait se jeter dans la complication.

Les tendances, les tempéraments, maintenant. Chez Brémond, un individualisme certain, une impatience à l'égard de ce qui prétend bider sa fantaisie ; un mépris raisonné pour la raison et « les lourds piétinements de la servante » qu'elle est ; la soumission accordée d'enthousiasme à l'Inexplicable, au supra-rationnel, à l'Ineffable, au mystère. Une réelle magnanimité, certes, une humanité souvent très sympathique ; une sensibilité aiguë et profonde, et une intelligence vaste, mais plus pragmatique que métaphysique, à l'anglaise, que gâchent, parfois, un amour excessif du paradoxe, un certain goût de la mystification, une ironie trop mordante. Par-dessus tout cela, une *insaisissabilité* dont il plaisante lui-même, mais qui gêne dans un homme de sa qualité et de son importance. (Elle gêne beaucoup moins dans un pur littéraire, dans un Dostoïewsky, par exemple, malgré les abominables sophistications qu'elle permet à un Gide. Mais ne confondons pas les genres ni les vocations ; une grande part des défauts de l'abbé Henri Brémond — littérairement constatables — vient de ce qu'il aime trop à se comporter en pur littéraire.) Un exemple topique de cette insaisissabilité : à plusieurs reprises, ces derniers mois, il s'est montré chroniqueur fort aimable à l'égard des différents thomistes et du thomisme lui-même ; mais, dans son *Heure avec Frédéric Lefèvre* (*Nouvelles littéraires*, 25 octobre), il éreinte vertement un néo-thomisme réel ou fictif, en tout cas, « qui pieux nigaud » ; et il tient pour la multiplié des thomismes, ce qui revient, au fond, à dire que le thomisme est un mythe. — « Le thomisme, voyez-vous, Monsieur Lefèvre... »

Comme Brémond a de la sympathie pour *le Sillon*, Ghéon se rallie — nettement — à *l'Action française*. Il voit dans Charles Maurras un restaurateur de l'ordre intellectuel et politique. Il en discerne bien l'insuffisance (Aristote aussi était insuffisant). Mais il se convainc que, pour rester en chemin, la pensée maurrassienne n'est pas contre le vrai, mais y adhère jusqu'au point où elle porte. Il est tout à fait remarquable, pour le dire en passant, qu'à l'occasion du jubilé sacerdotal du Cardinal Mercier, Charles Maurras ait exprimé d'une façon aussi explicite, aussi forte que possible, son adhésion à la doctrine de salut de saint Thomas. « Il existe un germanisme inhumain qui ne cesse d'agiter le monde ; on n'en viendra à bout que si l'on recommence à civiliser notre Europe par l'enseignement d'Aristote et de saint Thomas. » D'Auguste Comte au Docteur angélique, l'étape franchie est significative.

Littérairement, Ghéon n'est nullement néo-classique ; mais il entend prendre dans saint Thomas (sous les espèces d'*Art et Scolastique* de J. Maritain) et dans le XVII^e siècle français les préceptes et les modèles de son esthétique. *Paris pris*, essai de critique dogmatique, ne dit pas autre chose.

Pour le reste, c'est un militant (ce dont Henri Brémond se défend bien ; je crois même qu'il y a pour lui quelque ridicule, sinon à l'être, au moins à le paraître : militant au front, pendant la guerre, militant

au théâtre, comme auteur et comme animateur de ces « compagnies » qu'il suscite de plus en plus nombreuses, en France, en Belgique et en Suisse ; militant — à sa façon — de la vie politique, comme le prouve son tout récent *Miracle des Pauvres Claires et de l'homme au hépi brodé*, satire vengeresse provoquée par l'expulsion des Clerisses d'Alençon.

Pour en venir au fait de la querelle, il se peut qu'un texte m'échappe, mais je n'ai découvert nulle part aucun « anathème » qui puisse expliquer le déchaînement de Brémond. Ce n'est tout de même pas un chapitre sur le « romantisme par absence de Dieu », de *Paris pris* (1923), où il n'y a pas une seule allusion à lui, qui peut justifier une pareille irritation ? « Vous représentez l'enfant prodigue, moi le frère aîné. Quand vous êtes revenu à la maison paternelle, nous avons, de nous-mêmes, spontanément, joyeusement sonné les cloches, convoqué les ménétriers, tué le veau gras. Si quelqu'un de nous se fût mis à suspecter votre bonne foi, j'aurais répondu hardiment, vivement pour vous, comme j'ai fait jadis pour Haymans, pour Brunetière. Nous ferions plus et sans peine : nous profiterions de vos exemples. Mais nous ne voulons pas de vos censures. Vignerons de la onzième heure, travaillez à côté de nous, mais pas contre nous. Il y a place dans l'immense bergerie pour vous et pour nous. Avant votre conversion, les chiens ne nous manquaient pas. Nous en avons même de bénévoles, plus prompts à mordre que les bons gardiens à qui Dieu nous a soumis. N'enviez ni la miséricordieuse vigilance des uns, ni la férocité des autres. Restez brebis. » Ce par quoi Henri Ghéon a mérité cette sortie fulgurante de l'humaniste dévot qu'est Henri Brémond, voilà ce qu'on voudrait savoir et ce que Brémond ne dit pas.

Il fallait bien s'attendre à ce que le renouveau du thomisme suscitât des oppositions, des cabales, des luttes. C'est la destinée de tout ce qui vit et qui dit oui. Personnellement, je suis très loin d'identifier purement et simplement classicisme et thomisme et de froisser en bloc le romantisme. Je ne méconnais pas non plus la froideur de l'intellectualisme comme tel (mais elle est une qualité, malheureusement très mal comprise des sensitifs et des passionnés), ni l'inconvénient des théories et des formules un peu simplistes, qu'il arrive que l'on s'oppose dans la bataille des idées. Il est rare que l'esprit partisan, même s'il s'agit du « parti de Dieu », ne blesse ici ou là le réel, la vérité, sans parler de la charité.

Justement, parlons de la vérité et de la charité. Ce que je reproche à Brémond, dans cette affaire, c'est de méconnaître — en fait — la belle flamme de zèle qui brûle dans Ghéon, ou, s'il préfère, de le traiter, nonobstant, de turc à maure, pour l'amour du Romantisme. Comment, voilà un homme qui se convertit, fasciné par l'idéal de la sainteté chrétienne. Il embrasse totalement la Foi et la Croix. Avec une inspiration régénérée et un talent admirablement fécond, il entreprend de chanter uniquement Dieu, l'Église et ses Saints. Avec simplicité, il écoute l'Église qui lui recommande de prendre saint Thomas pour docteur, comme elle le recommande à tout catholique qui pense, et non pas seulement aux philosophes de métier. Il ne se donne pas pour philosophe, mais pour un intellectuel catholique obéissant et fier d'une soumission divinement raisonnable. Appuyé sur saint Thomas, gardé par les condamnations formelles de l'Église, il a donc le courage de prendre parti. Et voilà qu'on lui reproche son audace, que dis-je, son outrecuidance (*Restez brebis*). On lui fait grief de son incompétence technique (*le dernier des Pères*). Faudra-t-il donc, nécessairement, occuper une chaire de philosophie à l'université, au séminaire ou dans un scolastic pour avoir le droit de se réclamer de saint Thomas, de penser et de juger ? « Je suis d'Église. Un point c'est tout, déclare un Henri Brémond tranchant. Il est décevant de constater qu'on peut devenir sa « tête de turc » pour avoir simplement, fidèlement écouté l'Église.

Barrés, cher à son cœur, définissait le fanatique « un homme qui transporte ses passions intellectuelles dans sa vie » (*Jardin de Bérénice*). Abus des mots causé par le profond libéralisme du siècle et l'agnosticisme doctrinal de ce « grand bourgeois trop nerveux et trop délicat pour avoir été un chef véritable » (Maurice Martin Du Gard, *Nouvelles littéraires* du 6 décembre). A ce compte-là, tout homme sincèrement religieux est un fanatique. Et, en effet, Flaubert a écrit que « le fanatisme est la religion » ; et les philosophes du XVIII^e siècle, continue-t-il, en criant après l'un, renversaient l'autre. Le fanatisme est la foi, la foi même, la foi ardente, celle qui fait des œuvres et agit. » (*Correspondance*). C'est tout dire. Il y a un véritable fanatisme, non moins haïssable que véritable, qu'il ne faut pas confondre avec le zèle. Mais c'est un fait que dès que l'on met ses actes en con-

formité avec ses pensées, on est très exposé à se le voir imputer. Défense d'exagérer ! Le rougissement de l'Inquisition que certains esprits croient tout de suite apercevoir les fait rugir ou grincer. Que leur fera faire demain, si les « fanatiques » n'avisent, le *ia ia ia ia ia ia* des mitrailleuses bolchéviques ?

J'accorde qu'il y a généralement quelque ingénuité chez un converti. Mais je m'empresse de constater que les saints aussi sont des ingénus. Impossible de découvrir, à aucun degré que ce soit, dans un saint, la triste peur d'être dupe qui caractérise la masse des esprits de notre époque. Est-ce à cette ingénuité « gléonienne » que vont les moqueries, parfois lourdes, de Henri Brémont ? Dans ce cas, qui n'éprouve la hâte d'être moqué ?

Un homme qui prétend agir et qui fonde son action sur une métaphysique (surtout si elle est vraie) fera toujours figure de paysan du Danube auprès des délicats. « Le principe du lettré, c'est la dégustation. » (H. B.). Est-ce à l'ancien compagnon d'André Gide qu'il faut l'apprendre ? J'ai râlé dans des gîtes peu vus... Ce n'est pas sous l'œil des barbares qu'il convient de reprocher leur zèle de la maison à ceux qui se vouent au salut commun. On n'a pas réclamé de M. l'abbé Brémont qu'il se donnât le ridicule d'Anatole France parlant bruyamment s'engager à soixante et des ans. Mais qu'il souffre, du

moins, qu'on monte sans lui aux tranchées ! *Circumdedarunt te inimici tui vallo*. Y eut-il d'ailleurs jamais habitacle plus propice qu'une cagna pouilleuse et inclemente pour déguster les belles choses et se les graver (oh ! oui) lentement (oh ! oui) dans l'esprit ? Faut-il citer le bienheureux Paul et son *Humaniste à la guerre* ?

Que s'il affirme y être, au front de l'Église, non moins, ou plus même, que « ces vigneronns de la onzième heure » aux moeurs selon lui trop canines, qu'il soit logique avec lui-même et qu'il ne les daube pas sur leur manière d'accueillir et d'exécuter les consignes. Il n'y a aucun ridicule, de tort encore moins, à obéir au capitaine. Il n'y aurait même pas de tort — pourvu que la charité fût sauve — à critiquer, voire à blâmer ceux qui ne leur feraient pas l'accueil qu'elles méritent. Celui qui ne comprend pas cela ne comprend pas la Vérité et ses exigences. La variété des familles d'âmes n'exclut pas l'accord, — mais dans la Vérité, qui est pour tous.

Voilà donc les positions bien délimitées. Nous attendons que l'à suivre de cet Épilogue aigre-doux ait donné son fruit pour signaler à nos lecteurs le développement de la regrettable querelle qu'un Henri fait à l'autre.

LEOPOLD LEVAUX.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

La Semaine des Écrivains catholiques

Réunir les écrivains catholiques en un faisceau, leur donner le sentiment et la conscience qu'ils ne sont pas noyés dans la masse mais qu'ils constituent une force reconnue, appréciée, qu'ils ont voix au chapitre et qu'on doit compter avec eux, en même temps leur tracer des directives générales, non pas rigides mais souples pour les maintenir dans la ligne droite, stimuler les jeunes talents qui doutent d'eux-mêmes, entourer les vétérans d'une respectueuse sympathie, montrer en somme que l'amour des lettres et l'attachement à la foi s'harmonisent dans une parfaite alliance : c'est l'objectif de la Semaine qui tenait à Paris sa Quatrième Session et dont M. Gaétan Bernoville est le vaillant promoteur.

L'an dernier, le thème choisi était le laïcisme ; cette année, la Semaine roula sur le moyen peut-être le plus énergique de le combattre, le journalisme.

Le journal, le plat d'Ésope, l'instrument qui sert au bien comme au mal, et certainement plus au mal qu'au bien ! D'excellents esprits ont pensé qu'il n'est pas l'organe providentiel de la diffusion du vrai, parce que l'actualité dévorante le commande, parce que les vérités nécessaires ne sont pas de celles qui perdent de leur crédit pour parvenir au lecteur vingt-quatre heures trop tard. Mgr d'Hulst, à la cérémonie de la bénédiction des ateliers de la *Bonne-Press*, osait dire que, s'il en avait le pouvoir, il abolirait tous les journaux. Mais, il se hâta d'ajouter que ne le pouvant, il estimait que la politique de Grignon était la meilleure et qu'il fallait se jeter résolument à la rivière pour n'être pas enseveli sous les eaux pluviales. Venillot a dit quelque chose d'analogue en exprimant le souhait que la mauvaise presse fût noyée dans la boue.

Mais, hélas ! le public se jette goulûment, avidement, vers la feuille d'information, celle qui abeuvre ses lecteurs de nouvelles instantanées, de faits divers, de feuilletons romanesques, de contes égrillards et licencieux et qui rissent l'intérêt par des pages d'illustrations, par l'image sensationnelle et piquante, au point de faire du journal un succédané du cinéma. Comment, parmi tous ces bateleurs qui attirent la foule et la séduisent, faire une place honorable à l'apôtre du vrai, au tenant des bonnes doctrines ?

A travers tous les débats qui se sont déroulés durant cette Semaine (1 au 7 décembre), au tournant de toutes les discussions, j'ai vu surgir

et revenir obstinément cette question : Comment faire le journal catholique aussi intéressant, aussi captivant que le journal boulevardier, le journal d'opinion aussi prenant que le journal d'information ? Et encore, comment le journal régional peut-il ne pas se laisser supplanter par le journal de la capitale mais lutter à armes égales contre lui ?

La question s'agit entre techniciens et moralistes, entre réalistes et idéalistes, elle se résout par l'organisation qui mêle habilement la doctrine au fait, qui pourvoit le journal de tous les organes d'information, qui saisit l'actualité au vol et l'habille à la mode du jour, de l'heure, qui sait parler à chacun son langage et donner au public la pâture qu'il réclame, mais saine et de bon goût.

Il y en a qui réussissent, c'est certain, je veux dire qui atteignent les tirages de la grosse presse sans descendre à son étage moral. M. Pagès nous a décrit la magnifique organisation de *l'Ouest-Eclair*, doté de deux corps de rédaction, l'un travaillant à Rennes, l'autre à Paris et reliés entre eux par un fil spécial, sa propriété, qui peut transmettre à Rennes en quelques heures des milliers et des milliers de lignes, si bien que *l'Ouest-Eclair* est un vrai journal parisien, captant les nouvelles du monde entier, et s'imprimant en Bretagne où il devance l'arrivée des feuilles de la capitale.

M. Cuyppers, le représentant à Paris depuis douze ans du *Maasbode*, nous a initiés à la situation de la presse catholique hollandaise, montée aussi sur un grand pied, avec une ramification pour ainsi dire mondiale et donnant ainsi à sa masse cohérente d'abonnés catholiques sa pleine satisfaction sur tous les terrains : politique, social, économique, commercial, financier, littéraire que nul ne peut y découvrir une lacune à combler par un autre organe. Repliés sur leurs positions, concentrés dans leur sphère, nos frères du Nord sont une puissance qui s'affirme, une force qui s'impose, ils se sont massés autour de leurs journaux et telle est leur solidité qu'ils ont pu, en pays protestant, où ils sont minorité, arracher au Gouvernement le respect de leurs droits et notamment obtenir une législation scolaire qui est la plus libérale de l'Europe.

Nous avons entendu là-dessus nos amis de France, Victor Buraille, Henri Massis, Gaétan Bernoville, Wilbois, Chauffier, Praviel, Gourdon, Latzarus, l'abbé Calvet, le R. P. du Passage et d'autres encore MM. Pigasse, Guiraud.

De toutes ces interventions toujours spirituelles, souvent éloquentes nous avons retenu l'impression un peu confuse d'excellents esprits animés des plus droites intentions, et se buttant contre l'épave de l'éparpillement. *La Croix* est loin d'occuper à Paris une position

analogue à celle du *Maasbode*, voire de nos grands quotidiens catholiques. L'arc-en-ciel politique est infiniment plus nuancé chez les Français, nos coreligionnaires, que chez nous, on ne voit pas toujours distinctement d'où il part, où il aboutit. Nos amis pensent que réduits à l'impossibilité de s'unifier dans l'affirmation et la propagande du vrai, ils doivent, pour essayer de faire pénétrer leurs idées dans la masse, collaborer aux journaux dits d'information, mettons *Figaro* et *Petit Parisien*, et s'y considérer comme missionnaires en pays infidèle. Les informateurs religieux de Paris que l'on rencontre, non sans surprise, dans pas mal de salles de rédaction, se sont syndiqués sur le terrain professionnel :

(Obéissant à la même tendance, c'est-à-dire au sentiment de leur infériorité et de leur dispersion, ils conçoivent naturellement le journal catholique d'après un type spécial, qui arrondit ses angles, dose mathématiquement la quantité de vérité que peut supporter le lecteur indifférent et doit s'efforcer par le choix de ses feuilletons, de ses nouvelles, de rencontrer le goût général du public pour les aventures trépidantes.

Jusqu'à quel point nos amis ne se laisseront-ils pas enliser dans cette situation, mais s'efforceront-ils de remonter la pente, d'arborer franchement le drapeau du Christ et de le faire flotter sur toutes les parties du journal ? Il est certain que des hommes de talent s'en préoccupent et commencent à réagir, tel M. Victor Bucaille et ses amis de la *Vie catholique*.

Il reste étonnant que, témoins de tous les ravages exercés par la presse pernicieuse, convaincus de l'impérieuse nécessité d'opposer une digue au torrent dévastateur, les catholiques, ceux-là mêmes qui se montrent généreux dans d'autres œuvres, n'ont pas encore pris leur parti des conditions de la lutte contemporaine et continuent à se battre avec de vieilles armoiries, des armes de musée, contre les terribles engins de leurs adversaires.

L'organisation hollandaise reste l'idéal vers lequel il faut tendre, auquel il faut se rapprocher. Le moyen pour cela, c'est le talent, l'argent, l'adaptation aux contingences. La clef du problème c'est l'avoir des principes nets de politique, de littérature, d'esthétique et de savoir présenter et juger les faits à leur lumière.

Le *Temps* de Paris qui a un si vaste hinterland n'est pas un organe à si gros tirage, il ne dépasse peut-être pas 45.000, mais, reproduit, commenté, démarqué, il rayonne sur toute la France. Il constitue ainsi un organe de grande diffusion au deuxième degré.

Il y a là des indications, des suggestions qui pourront retentir utilement l'attention des intéressés.

Je ne saurais assez redire en terminant cette revue d'ensemble le charme du banquet de clôture, terminé par une gerbe éblouissante de discours où l'esprit français fusait avec un incomparable brio.

Joli bouquet de feu d'artifice !

J. SCHYRGENS.



ASIE-MINEURE

Le mouvement arabe

D'après un article du professeur Horowitz, dans la *FRANKFURTER ZEITUNG*, du 30 novembre 1924.

La péninsule arabique n'a pas, au Nord, de frontières définies et peu à peu se confond avec les steppes syro-mésopotamiennes. De temps immémorial, les tribus arabes passaient de celle-là dans celle-ci ; elles avaient fini par y fonder divers États. Mais ce ne fut qu'après que Mahomet eut forcé les tribus arabes à reconnaître son autorité, que les migrations sans système cédèrent la place à une offensive unique. Cette offensive ne soumit pas seulement au joug arabe la plus grande partie des provinces asiatiques de Byzance et une partie de la Perse, mais aussi le Nord de l'Afrique et l'Espagne.

Dans tous ces pays, la domination directe des Arabes ne fut pas du reste de bien longue durée : l'autorité passait tôt ou tard de leurs mains dans celles d'autres peuplades qui s'étaient aussi converties à l'islamisme. En revanche, la langue arabe s'imposa partout (la Perse exceptée) : en Mésopotamie, en Syrie, en Palestine et dans le Nord-Afrique.

A partir des conquêtes turques du XVI^e siècle, l'autorité des Sultans de Constantinople était reconnue par tout le monde islamique

de langue arabe, l'Afrique du Nord-Ouest exceptée. Ces dernières régions firent bande à part au point de vue non seulement politique mais aussi linguistique : les dialectes berbères continuèrent à y prédominer.

Les liens qui rattachaient l'Égypte aux pays arabiques ne furent d'autre part jamais rompus, même depuis qu'elle eut virtuellement cessé avec Monammet-Ali de faire partie de l'Empire Ottoman.

L'expédition napoléonienne en Égypte marque pour le Proche-Orient les débuts d'une ère nouvelle. Des écoles sont fondées qui propagent dans ces pays la science européenne ; en Égypte, ces écoles le sont par les maîtres du pays ; en Syrie par les missionnaires. Entre les mains d'intellectuels indigènes, la langue arabe s'adapte à l'expression de la pensée et du savoir européens. Les nouvelles couches d'intellectuels deviennent les porteurs des idées de libération et d'indépendance nationales ; mouvement auquel manquera du reste l'unité, puisque la Syrie et l'Égypte ont des maîtres étrangers différents. La situation se compliqua encore de ce fait qu'alors qu'en Égypte les Anglais, qui s'y sont établis en 1802, combattent le nationalisme égyptien, ils ont des raisons de favoriser le nationalisme arabe en Turquie d'Asie.

Ils l'encouragent notamment en Arabie, en concluant une série d'accords avec les princes arabes des côtes Sud et Est ; et par ces accords, ils s'engagent à les défendre contre tout « pouvoir étranger ». Avec l'occupation de l'Égypte des perspectives nouvelles surgissent devant l'impérialisme britannique, perspectives que résume la formule de *Caire-Calcutta* ; et dès lors toutes les régions comprises entre Calcutta et le Caire sont, d'une façon ou d'une autre, englobées dans la sphère des intérêts britanniques. Une insurrection éclatait-elle en Arabie contre la souveraineté turque, l'Angleterre fournissait aux insurgés des armes. Une intervention européenne directe (la France poursuivait aussi sous main, depuis des siècles, la réalisation de ses plans en Syrie) ne se produisit qu'en 1916, avec la révolte de Hussein contre la Turquie. Pour les sphères officielles anglaises le nouveau Roi du Hedjaz devenait la clé de voûte d'une vaste confédération arabe future. Hussein avait moins à cœur les intérêts de la liberté que ceux de sa dynastie ; il n'en demanda pas moins l'exécution du programme arrêté dès 1904 et stipulant l'indépendance de tous les pays de langue arabe. L'Égypte était laissée de côté. Le programme dut être quelque peu rogné, à la suite du mandat français en Syrie et du mandat britannique en Palestine ; Hussein ne s'en tira pas moins d'affaire de façon fort convenable, en installant un de ses fils en Transjordanie, un autre en Mésopotamie. Ses ancêtres régnaient sur la Mecque depuis l'an 1200 : jamais ils n'avaient pu établir leur domination en dehors du Hedjaz.

Le Gouvernement de l'Inde avait d'autre part poussé le sultan Wahabite du Nedjd à s'insurger à son tour contre la Turquie ; les subsides touchés par Hussein et les autres avantages concédés à ce dernier potentat ne laissaient pas de repos à Ibn Saoud. Le titre de calife adopté par Hussein accentua encore l'animosité du potentat Wahabite. Avec la chute de la Mecque et l'abdication du Roi du Hedjaz le rêve d'une Confédération arabe présidée par ce dernier s'est évanoui. Les Anglais paraissent avoir lâché leur ancien protégé sans trop de déplaisir. Haï par ses sujets, Hussein semble n'avoir guère joué des sympathies du monde islamique non-arabe. Il se refusait naguère à signer avec l'Angleterre un traité que celle-ci lui proposait ; son fils et successeur Ali le voudrait bien, mais à Londres on ne le lui demande pas.

Les bruits qui avaient couru au sujet d'un pillage de la Mecque par les Wahabites ne semblent pas se confirmer ; il ne paraît même pas que les troupes soient entrées à l'intérieur de la ville. Le sultan du Nedjd est un prince plein de tact ; son regard porte loin et il tient en mains ses hordes. Nul ne connaît encore ses plans. Mais il est invraisemblable qu'il veuille imposer de force sa foi. Celle-ci du reste ne serait vouée à un succès en dehors de la péninsule arabique promptement dite. Le puritanisme des Wahabites (la secte a été fondée par Mohammed Ibn Abdelwahab, dont elle porte le nom) est, au fond, une protestation contre le savoir et la civilisation ; or, si l'islam orthodoxe ne leur est pas, à promptement parler, favorable, il en va autrement de l'islamisme sunnite.

Si l'islam s'est laissé contaminer par ces « innovations » que combattent les Wahabites, c'est là la conséquence inévitabile de son extension hors des frontières des pays où il vit le jour ; sacrifice auquel il ne pouvait échapper si de religion arabe il voulait devenir une religion mondiale.



MEXIQUE

Le problème mexicain

D'après l'article de G. C. Thorpe : La solution du Problème mexicain, dans THE NORTH AMERICAN REVIEW.

M. R. V. Pesqueira, agent « confidentiel » du gouvernement mexicain, écrivant au Secrétaire d'Etat américain en 1920, affirmait que la paix règne d'un bout à l'autre du Mexique ; que pas un rebelle n'est en état d'insurrection contre le Gouvernement mexicain ; que dès lors le Mexique est profondément attristé par les imputations selon lesquelles il aurait l'intention de répudier ses engagements. Et il proposait l'organisation d'une commission d'arbitrage statuant sur les réclamations des étrangers du fait des dommages subis par eux à la suite de la Révolution et pour d'autres causes.

Au début de 1924, deux conventions américano-mexicaines ont été signées et ratifiées. A cette occasion le Président Coolidge, dans une lettre à M. Warren, un des plénipotentiaires américains, a exprimé l'espoir que ces conventions seraient une garantie de paix et de relations politico-économiques stables d'un bout à l'autre du continent américain.

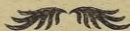
Une convention pour les réclamations d'ordre général entre le Mexique et les Etats-Unis stipule qu'une commission sera formée qui statuera sur toutes les demandes en compensation de dommages depuis le 4 juillet 1868, à l'exception des réclamations motivées par l'état de révolution (20 novembre 1910-31 mai 1920). Pour celles-ci, une commission spéciale est formée.

Les Etats-Unis ont nommé comme membres respectifs des deux commissions, l'ancien gouverneur de New-York, Nathan I. Miller, et l'avocat Ernest B. Perry ; le Mexique : M. D. A. Elorduy et M. D. F. G. Roa.-M. C. Van Vollenhoven, de Hollande, et le Dr R. Octavio, de Rio de Janeiro, ont été désignés comme arbitres.

Ce sont surtout toutes les compagnies minières étrangères et pétrolières qui ont éprouvé des dommages du fait de la Révolution. D'après les calculs établis, le montant de leurs réclamations s'élève à 100 millions de dollars.

Il est indubitable que le montant total des réclamations des citoyens mexicains à l'égard des Etats-Unis soit de beaucoup inférieur à celui des citoyens américains vis-à-vis du Mexique. La commission des dommages formée en vertu de l'accord de 1868, accorda 4.123.622 dollars aux intéressés américains et 150.498 dollars seulement aux Mexicains. Malgré une situation financière pénible et des doutes sérieux quant au bien-fondé de certaines réclamations américaines, le Mexique s'exécuta et paya ponctuellement.

La commission internationale des banquiers, présidée par Thomas W. Lamont, qui enquêtea en 1922 sur la situation financière du Mexique, a conclu que, si le Gouvernement mexicain fait preuve de prudence et d'économie, le Mexique sera à même de payer les intérêts de sa dette en 1923 et les quatre années suivantes. De toute façon la formation des deux commissions dont il a été question plus haut, formation annoncée aux Etats-Unis par deux proclamations du Président Coolidge en date du 23 février et du 3 mars 1924, a grandement contribué à rétablir entre les Etats-Unis et la République mexicaine les relations normales depuis si longtemps troublées.



IRLANDE

L'Irlande d'aujourd'hui

D'après un article : L'Irlande d'aujourd'hui, dans THE QUARTERLY REVIEW.

Au cours de l'année qui s'est écoulée, l'ordre à l'intérieur a été entièrement rétabli, et le Gouvernement irlandais s'est même permis de libérer près de douze cents rebelles emprisonnés, y compris de Valera.

Il reste pourtant beaucoup à faire avant que les institutions de l'Etat Libre puissent être regardées comme reposant sur des bases stables.

La situation financière n'est pas très encourageante : pour l'année

financière en cours, les recettes sont évaluées à 27 millions de livres ; les dépenses à 36 millions. Les impôts sont toujours très élevés. Un emprunt de dix millions émis à 95 a été pourtant entièrement couvert, ce qui est bon signe. D'autre part, l'Etat Libre n'a pas encore commencé à payer à la Grande-Bretagne sa part de la Dette du Royaume-Uni d'avant-guerre, et ce, bien que le « traité » anglo-irlandais le stipule expressément.

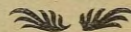
La question de l'instruction primaire s'est beaucoup compliquée du fait que le Gouvernement a imposé aux instituteurs l'enseignement de l'irlandais. Comme on ne voit pas les habitants du comté de Doshon ou du comté d'Antrim s'appliquant à parler irlandais, au lieu de s'exprimer en anglais, des mesures pareilles ne font que perpétuer cette « division de l'Irlande » que le Gouvernement de l'Etat Libre dit déplorer.

Le Royal College of Science a été aboli, et il est question d'utiliser ses laboratoires pour le seul profit de l'Université Nationale, qui a de Valera pour chancelier. Il faut dire qu'en général, toute la politique du Gouvernement que préside M. Cosgrave, tâche d'éviter la moindre allusion aux liens qui unissent encore l'Irlande à l'Empire britannique. Les juges récemment nommés ont, par exemple, prêté serment non au Roi, mais à l'Etat Libre. Il est vrai que la situation parlementaire du Gouvernement est délicate. Il n'y a pas d'opposition officielle dans le *Dail*, sauf un petit groupe travailliste ; les républicains n'y siègent pas ; pour bouter M. Cosgrave et ses ministres dehors, il faudra donc que les électeurs mécontents votent pour les républicains aux élections prochaines ; c'est le seul moyen. Du reste, tout gouvernement qui détient le pouvoir depuis plusieurs années, ne devient-il pas par cela même impopulaire ?

On connaît l'état actuel de la question de délimitation entre l'Irlande du Nord et l'Etat Libre. La solution la plus sensée consisterait évidemment en une entente directe entre Sir James Craig et M. Cosgrave.

Il y a encore une autre solution, plus d'une fois préconisée par certains représentants de l'Ulster (mais non par les plus autorisés), et contre laquelle il convient de protester très énergiquement. Le *Free State* étant déjà, en fait, un Etat à peu près entièrement indépendant, ne pourrait-on lui permettre de se détacher complètement de la Grande-Bretagne, les six comtés de l'Ulster continuant à faire partie de l'Empire ? Toute agression de l'Irlande du Sud contre celle du Nord rencontrerait dès lors une résistance armée de la part de l'Angleterre. Pareille solution est égoïste et par trop dénuée de scrupules. Un très grand nombre d'Irlandais du Sud, même nationalistes, même peut-être Sinn-Feiners, ne veulent nullement d'une séparation d'avec l'Angleterre. Ensuite, pareille rupture sacrifierait 350.000 Unionistes du Sud d'un loyalisme éprouvé et dont les intérêts sont défendus par le « Traité ». Une fois l'Irlande Etat indépendant, l'Angleterre ne pourrait plus rien pour cette minorité si fidèle. La parole de l'Angleterre est engagée ; elle a promis à ces braves gens que jamais une Constitution républicaine ne serait donnée à l'Irlande ; cette promesse, il faut qu'elle la tienne. Ces unionistes du Sud-Irlande ont déjà assez souffert pour le Roi et l'Empire.

Mais la Grande-Bretagne doit aussi exécuter fidèlement le « Traité » de 1921, car, si elle refusait d'exécuter une de ses clauses, républicains et nationalistes le rejetteraient en son entier, en affirmant que la Grande-Bretagne a agi avec perfidie et qu'elle a violé ses engagements. Et il serait très dangereux de réveiller sur ce point l'hostilité des Etats-Unis et la méfiance des Dominions.



Toute demande de changement d'adresse devra dorénavant être accompagnée de 75 centimes en timbres-poste, si on désire qu'il y soit donné suite.



Société Générale de Belgique

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc, BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100.000 Titres de Capital . . fr. 100.000.000,00

100.000 Parts de Réserve . . fr. 245.616.537,35

Total . . fr. 345.616.537,35

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 300 villes et localités importantes du pays.

COMPTOIR D'OPTIQUE



FONDÉE EN 1835 **MAISON BLAISE** FONDÉE EN 1885

46 RUE DE LA PAIX 46
IXELLES-BRUXELLES

JUMELLES, BAROMÈTRES, LORNETTES EN OR, ARGENT ET ÉCAILLE
INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Outillage perfectionné pour le montage des Verres

LUNETTERIE FRANÇAISE ET AMÉRICAINE

EXÉCUTION RAPIDE ET SOIGNÉE DES ORDONNANCES DE MM. LES OCULISTES

MÊME MAISON EN FACE AU 49

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines, BRUXELLES



LIBRAIRIE SAINT-LUC

MON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLLOT SUCC.

26, rue de la Montagne, 26; BRUXELLES

MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM

LIVRES LITURGIQUES — ASCÉTISME

Grand choix de livres de prières et de chapelets

IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1^{re} COMMUNION

Typographie - Lithographie - Reliures

Tous ceux qui font de la POLYCOPIE
emploient

LA PIERRE HUMIDE

A REPRODUIRE

Marque « AU CYGNE »

Tout s'efface comme sur une ardoise

Nombreuses références dans le monde entier. — Envoi franco

Nombreux dépôts en Belgique

Demandez catalogue :

USINE CYGNE, ST MARS LA BRIÈRE (Sarthe)

ORFÈVRE

CHRISTOFLE

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

TÉLÉPHONE 177.87



ORFÈVRE ARGENTÉE ET
DORÉE — ORFÈVRE D'AR-
GENT — SERVICES DE TABLE
— SERVICES A THÉ —
— SURTOUT CANDÉLABRES —
CADEAUX ET CORBEILLES
DE MARIAGE
— COUPES DE SPORTS —



MEMORIAL JUBILAIRE

DE

Son Éminence le Cardinal MERCIER

ARCHEVEQUE DE MALINES et PRIMAT DE BELGIQUE

1874-1924

Publié sous la direction du Baron Eugène de Waha de Baillonville, avec la collaboration de la "Revue catholique des idées et des faits", la direction artistique de M^r A. J. J. Delen, conservateur-adjoint du Musée Plantin-Moretus, professeur d'histoire de l'art à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers

SOMMAIRE

1. — Biographie du Cardinal
(Illustrée de nombreux portraits hors texte de Son Éminence aux différentes époques de sa vie).
2. — Son Eminence dans l'intimité
(Illustré de vues superbes et inédites du palais archi-épiscopal).
3. — Le Cardinal et la grande guerre
(Illustrations caractéristiques de cette tragique période).
4. — La Belgique ecclésiastique sous l'autorité de Son Eminence ;
 - a) Les Evêques et les Evêchés ;
 - b) Les Cathédrales *(vues extérieures et intérieures).*
 - c) Reproduction hors texte des œuvres capitales de l'art religieux national faisant partie de notre patrimoine artistique.
5. — Notice biographique des Papes sous lesquels Son Eminence a exercé son mandat sacerdotal (Portraits).
Le Vatican. — Reproduction d'art des vues historiques Les jardins, la Chapelle Sixtine, la Bibliothèque, etc.
6. — Hommage à Son Eminence
Lettres autographes des plus hautes personnalités mondiales avec portraits des auteurs, et reproduction de plus remarquables articles publiés à l'occasion du jubilé
7. — Le jubilé — Compte rendu.
(Illustration des principales phases du jubilé).
Hors texte. — Le portrait en couleurs de Son Eminence
(Textes par d'éminentes personnalités ecclésiastiques, politiques et littéraires).

Description des éditions du Mémorial Jubilaire

ÉDITION DE LUXE

Le MÉMORIAL JUBILAIRE de S. É. le Cardinal Mercier formera un grand volume d'art in-quarto (26 1/2 × 32 cm.) sur papier anglais « Featherweight » pour le texte, sur couché mat crème pour l'illustration.

L'ouvrage constituera un ensemble d'environ deux cents pages, avec de nombreuses et magnifiques planches hors texte ayant trait à la vie et l'œuvre de S. É. le Cardinal Mercier, aux églises de Belgique et à leurs trésors d'art, au Vatican, etc. etc. Le texte en caractères monastiques, orné de lettrines et de culs-de-lampe originaux et spécialement gravés pour le Mémorial sera imprimé en deux couleurs.

L'ouvrage sera broché ou relié au choix du souscripteur : broché en carton de Hollande (Van Gelder à la main) ou relié en pleine reliure simili maroquin, feuilles de garde spéciales, impression au balancier à froid et en or, portant l'écu du Cardinal.

Prix : frs. 95.— par exemplaire broché et frs. 125.— l'exemplaire relié.

ÉDITION DE GRAND LUXE

Il sera tiré du Mémorial un nombre restreint d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder, filigrané et à la main, et sur carton couché de grand luxe. Reliure d'amateur chagrin et toile, fers spéciaux.

Prix de l'exemplaire : 300.— frs.

ÉDITION NOMINATIVE

Édition sur papier du Japon des Manufactures Impériales (texte et planches), reliure d'art à la main en plein maroquin d'orient et impression en mosaïque.

Édition dont chaque exemplaire sera ré spécialement pour chaque souscripteur et qui portera son nom en préface et isolement.

Prix de l'exemplaire : 750.— frs.

Comme le nombre d'exemplaires du MÉMORIAL sera strictement limité à celui des souscripteurs, prière d'envoyer les souscriptions sans retard à la REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS, 81, rue de l'Abbaye, Bruxelles.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 24.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem

Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Place Saintelette, 26, Molenbeek

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek

Place Liedts, 18, Schaerbeek

Rue du Bailli, 79, Ixelles.

CARRELAGES

J. SWARTENBROECKX

6, Avenue de la Porte de Hal, 6

BRUXELLES

REVETEMENTS

Téléphone B 15911

Hermance BARTHEL

ARTISTE FLEURISTE

Médaille d'Or France, Belgique

49, RUE ROYALE

- BRUXELLES -

Tél. 285-45

- Fleurs de premier choix -

Mariages - Bals - Soirées

EXPÉDITIONS

Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Médailleurs — Photgraveurs — Timbreurs

7, Marché St-Jacques, ANVERS

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 6242



N.B. — Le nouveau numéro du Téléphone est : 23586

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL : Longue rue Neuve, 107-111, ANVERS

Succursale : Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit — Comptes à terme.
— Comptes de quinzaine. — Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts, etc., etc.

MARCHAND TAILLEUR

COSTUMES

DE

SOIRÉES

ET DE

CÉRÉMONIES

L. DUPAIX

50, rue du Marais, Bruxelles

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

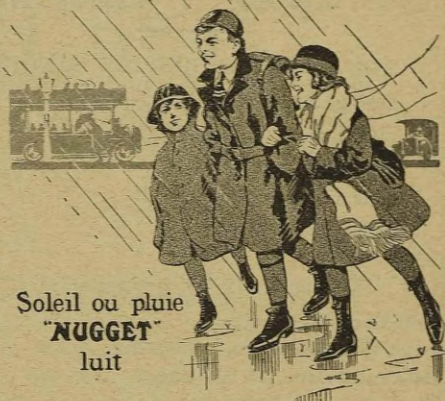
CHOCOLAT**DU C'ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGE

La marque qui se trouve sur tous
nos Gramophones et Disques
C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues
et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone

BRUXELLES
171, Boul. Maurice Lemonnier
65, rue de l'Écuyer
42, Place de Meir. — Anvers



Soleil ou pluie
"NUGGET"
luit

"NUGGET" POLISH**VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur**

MAISON FONDÉE EN 1873

-: **François VAN NES** Successeur :-

13, RUE DE LA COLLINE, BRUXELLES Tél. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE REGISTRES — COPIE-LETRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES

Usine électrique : 36, RUE VANDERSTRAETEN

LA MAISON DU TAPIS**BENEZRA**

Rue de l'Écuyer, 41-43, BRUXELLES



TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons.
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs).
CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient).
: : : : TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins. : : : :

Les prix défient à qualité égale toute concurrence

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS